

VTT
YFZ450R
2024



YAMAHA

*Rare!
Disponible
dès
maintenant!*

* Photo à titre indicatif. Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

BBQ 2024



SABER

Foyer extérieur



the Outdoor GreatRoom company

OPTÉZ POUR LE PROPANE
PLUS PROPRE
PLUS EFFICACE
VENTE / INSTALLATION

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h à midi • 13 h à 17 h
Samedi et dimanche sur rendez-vous

Propane Sélect

685, boul. Armand-Thériault
(voie d'accès F.F. Soucy)
418-860-2442 • 1-877-860-2442

SEMAINE DU 19 AOÛT 2024

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 34
28 PAGES



EN PAGE
3

**Sainte-Louise
aussi vend
son église**

Référendum réclamé
à Saint-Onésime, p. 5

De Saint-Roch
à Vancouver,
tout électrique,
p. 7

NOUVEAU

Vos
circulaires

Lunik inc. PP. 14-15
**PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU**

Venez me rencontrer
chez



KIA Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

5699H0624

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe



OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

FESTIVAL DU POULET

SAINT-DAMASE-DE-LISLET



50^e
ÉDITION

- 29 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE 2024 -

DERBY DE DÉMOLITION ★ POULET BBQ ★ BINGO DERBY DE LA RELÈVE ★ SKATE QC
FERME NAPOLIE ★ GALA DE LUTTE NSPW ★ DÉJEUNER DU COQ ★ GALA MUSICAL
TOURNOI DE BALLE-MOLLE ★ SHOW DE BOUCANE ★ PARTY BLACK LIGHT ★ JUMPAÏ
MARCHÉ DES TROUVAILLES ★ POKER ★ CANTINE POUTINE & POULET POPCORN

- MUSIQUE -

ANIMATION MUSICALE EXTÉRIEURE JULIE RIENDEAU ★ HEAVEN'S NOISE ★ TOMMY COLLIN THE SHOW
ALCOHOLICA HOMMAGE À METALLICA ★ COCO COUNTRY BAND ★ SAMUEL THIBAUT CARRIER ★ WE ARE ROCK

PROGRAMMATION: festivaldupoulet.com

EXCELDOR
COOPÉRATIVE

FERME
PELAVICO

CONSTRUCTION
GHISLAIN PELLERIN

Desjardins
Caisse du Nord de L'Islet

blyd
102.1

wknd
91.9 FM



LITIÈRES
TR!

**CHAUDIÈRE
APPALACHES**



rousseau

L'église de Sainte-Louise est en vente



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Après l'église de Saint-Pacôme, c'est au tour de celle de Sainte-Louise d'être mise en vente. Faute de ressources pour entretenir l'édifice, la Fabrique a dû se résoudre à cette décision.

« Nous avons essayé de multiples avenues pour redonner vie à notre église, mais les ressources nous manquent. La municipalité, qui semblait prête à collaborer, a finalement décliné en raison des coûts d'assurance », explique Louise Tardif, présidente de la Fabrique de Sainte-Louise.

Depuis 2020, la Fabrique a multiplié les efforts pour transformer l'église en un lieu multifonctionnel, répondant aux besoins actuels de la communauté. « Nous avons envisagé des plateaux sportifs ou d'autres activités communautaires pour que l'église reste un lieu de rassemblement, mais cette dernière option a été refusée. »

Ce refus a porté un coup dur à la Fabrique, déjà fragilisée par une fréquentation en chute libre. « Il n'y a plus de messes régulières depuis la pandémie, et les rares événements, comme les baptêmes, ne suffisent plus à couvrir les coûts de base, qui avoisinent les 30 000 \$ par an », précise Mme Tardif. L'église, bien que non classée au patrimoine, reste un édifice en bon état, mais les dépenses pour son entretien sont devenues insoutenables pour la petite communauté de Sainte-Louise, qui compte à peine 700 âmes.

La Fabrique, en désespoir de cause,

a finalement décidé de mettre l'église en vente, sans pour autant fixer de prix. « Nous avons simplement installé des pancartes, et attendons de voir les offres », indique Louise Tardif. Quelques intéressés ont déjà contacté la Municipalité pour s'informer, mais l'avenir de l'édifice reste incertain. « Nous espérons que l'église pourra trouver un nouvel usage, et ne pas devenir une autre bâtisse abandonnée au cœur de notre village », ajoute-t-elle avec un brin de nostalgie.

Le projet de reconversion, qui avait été développé en collaboration avec l'entreprise spécialisée Passerelle, visait à transformer l'église en un centre sportif ou en un lieu de rencontres pour les jeunes. « Nous avons travaillé pendant trois ans et demi sur ce projet, en consultant la population pour connaître ses besoins, mais les coûts ont finalement eu raison de nos ambitions », déplore la présidente de la Fabrique.

Pas un cas unique

Cette situation n'est pas unique à Sainte-Louise. De nombreuses églises au Québec font face au même sort, victimes d'un désintérêt croissant pour le culte religieux, et d'un manque de fonds pour leur entretien. « Les églises ferment partout, c'est inévitable », constate Louise Tardif.

Cependant, la perte de ces édifices emblématiques représente plus qu'un simple changement dans le paysage architectural; c'est un pan entier de la vie communautaire qui disparaît. « L'église était le centre de la paroisse, le lieu où les gens se réunissaient », rappelle Mme Tardif, regrettant cette époque révolue.

L'avenir de l'église de Sainte-Louise reste en suspens, tandis que la Fabrique continue de chercher des solutions pour éviter qu'elle ne devienne un « éléphant blanc ». « Nous voulons que l'église continue de vivre, qu'il y ait de l'activité à l'intérieur », insiste la présidente. La communauté reste attachée à ce symbole de son passé, même si la réalité économique semble imposer une vente comme seule issue.

« Ce serait triste de voir l'église fermer définitivement, mais, si nous ne trouvons pas une solution, nous n'aurons pas

d'autre choix », conclut Mme Tardif. La Fabrique espère que cette mise en vente suscitera l'intérêt, et qu'une nouvelle vie pourra être offerte à l'église, afin qu'elle reste un lieu de rassemblement.



Laisser partir son église est toujours un choix déchirant pour les paroissiens. Photo : Fabrique de Sainte-Louise

Historique des démarches pour sauver l'église

2021 : Formation d'un comité ad hoc pour la reconversion de l'église.

2022 : Citation du bâtiment par la Municipalité comme patrimoine municipal : cote C - Supérieure.

2022 : Grâce à une subvention, la Municipalité engage la compagnie Passerelle pour élaborer un projet de reconversion, avec la MRC de L'Islet en soutien.

2024 : 9 janvier, lettre d'intention de cession gratuite du bâtiment de l'église remise à la Municipalité.

2024 : En mars, dépôt par la Municipalité d'une demande de subvention pour la réalisation du projet de reconversion.

2024 : En mai, rencontre d'information sur la répercussion des coûts de différents projets sur les comptes de taxes. Les citoyens présents dénoncent l'absence de certains conseillers municipaux.

2024 : Le maire affirme, dans le journal municipal *Parloisien* de juillet, suivre le dossier et attendre une réponse à la demande de subvention.

2024 : Le 2 juillet, le conseil municipal refuse la cession du bâtiment, sans référendum, malgré que plusieurs citoyens disent accepter une augmentation de taxes pour sauver l'église.

Source : Fabrique de Sainte-Louise

Maniac Moto ferme sa succursale de La Pocatière

Le ralentissement économique, l'entrée en vigueur de nouvelles lois encadrant les bicyclettes électriques, ainsi que l'absence d'un volume de consommateurs appréciable pour ce type de véhicules dans le secteur ont eu raison de la succursale de Maniac Moto et Maniac Branché ayant pignon sur rue au Carrefour La Pocatière.

JOSÉ SOUCY

C'est au mois de juillet dernier que l'homme d'affaires magnymontois Éric Dorval a décidé de fermer les portes de sa succursale pocatoise. « Je te dirais que la première année a quand même été bonne, mais on a réellement senti le ralentissement économique dans notre deuxième année. Les ventes ont chuté de moitié, de sorte qu'on s'est rendu compte que le bassin de population n'était pas assez gros pour nos types de produits », révèle-t-il au *Placoteux*.

Même si l'ouverture du magasin de La Pocatière n'a pas porté les fruits escomptés, les deux autres succursales, situées respectivement à Montmagny

et à Rivière-du-Loup, se portent quant à elles très bien. « À Montmagny, ça va à merveille, malgré le ralentissement économique. À Rivière-du-Loup, après deux années d'existence avec exclusivement la division Maniac Branché, on prend de plus en plus des parts de marché, mais j'admets qu'il faut travailler fort. Il faut aussi dire que contrairement à La Pocatière, le bassin de population en sol loupe-rivois est beaucoup plus important, avec près de 20 000 habitants, sans compter qu'avec les municipalités limitrophes, on tombe à plus de 35 000 habitants », ajoute l'homme d'affaires.

Malgré l'échec de La Pocatière, Éric

Dorval ne ferme pas la porte à une future expansion, mais il demeure cependant prudent pour l'instant. « Pour le moment, on se concentre sur nos deux autres succursales, ce qui ne nous empêche pas d'observer le marché. »

Maniac Moto, rappelons-le, est une concession de véhicules récréatifs faisant

commerce sous les bannières CF Moto, Yamaha, Apollo et Scootterre, et se spécialisant également dans la vente de motos usagées de marque Harley Davidson. Quant à la division Maniac Branché, elle se spécialise dans les véhicules récréatifs électriques, tels que les vélos, motos, triporteurs, scooters, trottinettes, etc.



La succursale de Maniac Moto et Maniac Branché de La Pocatière est désormais fermée. Photo : Éliane Vincent



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Le patrimoine religieux du Kamouraska et de L'Islet s'est invité dans l'actualité depuis quelques semaines. La mise en vente des églises de Saint-Pacôme et de Sainte-Louise soulève la question de la pérennité de ces bâtiments dans nos sociétés de plus en plus laïques. L'abbé Simon-Pierre Pelletier, vicaire épiscopal du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fait le point sur l'état du patrimoine catholique de son territoire.

Le diocèse regroupe 55 paroisses dont la santé financière va d'assez bonne à très difficile. Comme partout au Québec, l'assiduité aux activités liturgiques est en déclin, ce qui a des répercussions sur les revenus des paroisses. Certaines en

viennent même à trouver difficile de verser la quote-part annuelle pour assurer les services diocésains.

« L'essentiel des revenus du diocèse sert à payer les salaires des intervenants sur le terrain, tant ceux des prêtres que



L'abbé Simon-Pierre Pelletier est responsable de l'accompagnement des paroisses du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Photo : Éliane Vincent

des laïques qui soutiennent la pastorale dans les communautés », indique l'abbé Pelletier, tout en soulignant le fait que la masse salariale de l'institution frôle le million \$ annuellement.

Dans ces conditions, l'entretien de ces bâtiments immenses que sont les églises devient rapidement un fardeau insoutenable pour les communautés. « Les bâtisses peuvent accueillir 300, 400, parfois jusqu'à 800 personnes, rappelle l'abbé Pelletier, et il n'en vient souvent qu'une vingtaine à la messe, une fois par semaine, avec, à peine, quelques mariages, baptêmes et funérailles par année. Aucun gestionnaire dans le monde ne songerait à conserver une pareille infrastructure dans ces conditions. »

Mais voilà, les églises sont le reflet de l'histoire des communautés, et elles ont été construites à la sueur et aux frais des paroissiens, souvent même contre la volonté de l'évêque du temps. Chaque village a son histoire au sujet de la construction de l'église locale, et le sentiment d'appartenance est très fort. S'en départir ouvre des blessures profondes au sein de la population.

Réinventer la paroisse

Selon Simon-Pierre Pelletier, on peut affirmer qu'aucune des églises du diocèse n'échappe à la nécessaire réflexion sur son avenir. Certaines sont reconverties à d'autres usages, comme Saint-Germain et son centre d'escalade, son école de cirque et son atelier de céramique, ou Saint-Joseph avec son café culturel et sa salle

multifonctionnelle. Pour d'autres, la transition est plus complexe, comme à Sainte-Louise ou à Saint-Pacôme.

Mais dans tous les cas, le diocèse doit pallier le manque de pratique religieuse pour boucler son budget. Comme pour les municipalités, on songe désormais à regrouper les paroisses pour mutualiser les coûts de fonctionnement et le manque de relève administrative dans les fabriques. « Dans L'Islet-Sud, les sept paroisses sont en processus pour créer une seule entité. On pense que c'est la solution d'avenir pour maintenir l'animation pastorale et les activités liturgiques », explique le vicaire épiscopal. Il estime que, d'ici 2025, la nouvelle paroisse unifiée devrait voir le jour, avec son nom propre qui sera choisi par consultation populaire.

Ces efforts sont nécessaires pour les communautés, mais ne changent pas le fait que les églises ne disparaîtront pas comme par magie du paysage, et qu'il faudra prendre soin des bâtiments et leur trouver un usage qui leur évite la démolition pure et simple. À Lac-Frontière et à Mont-Carmel, elles ont été ou sont en voie d'être achetées par leur Municipalité. Partout ailleurs, la réflexion se poursuit. Pour l'abbé Pelletier, le constat est clair : « La démarche devra être faite par les paroissiens. Si ce n'est pas par une décision des citoyens, c'est par la force des choses que les changements se feront, et le résultat sera probablement plus douloureux, parce qu'il sera imposé par la situation plutôt que d'être planifié. »

Bilan positif de la participation citoyenne au BAPE

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dresse un bilan positif de la participation citoyenne durant l'audience publique sur le projet de parc éolien dans les MRC de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup par Énergie éolienne PPAW.

En plus des questions posées les 10 et 11 juin, les citoyens, groupes et organismes qui souhaitaient s'exprimer sur le projet ont pu le faire à l'occasion des séances publiques des 23 et 24 juillet.

La commission a tenu un total de cinq séances publiques représentant près de 16 heures d'échanges avec participants. Quelque 114 personnes ont assisté en salle aux séances, et plus de 325 personnes les ont regardées en direct ou en différé sur le site Web et la page Facebook du BAPE.

Une quarantaine de questions ont été posées sur de nombreux thèmes tels que les retombées économiques du projet, les répercussions environnementales prévues et les mesures pour y faire face, ainsi que la possibilité d'une réflexion nationale sur la filière éolienne.

La commission a reçu également 22 mémoires, dont 13 lui ont été présentés en séances publiques, auxquels se sont ajoutés quatre présentations

verbales ainsi que quatre commentaires.

Par les questions posées et opinions exprimées, la commission a pu en savoir davantage sur les préoccupations à l'égard du projet et sur les réalités de son milieu d'insertion, contribuant du même coup à enrichir son analyse.

Le rapport de la commission sera déposé au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Benoit Charette, au plus tard le 10 octobre 2024.

Source : BAPE



Photo : karsten-wurth - Unsplash.com

				Impression QUÉBECOR Média		Distribution Postes Canada		Édition Kamouraska-L'Islet 19 452 copies Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.	
DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com		RÉVISEURE Éliane Vincent		PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com		CARICATURISTE : Métyvié		CONSEIL D'ADMINISTRATION Jean-Pierre Tirman , président Gabriel Landry , vice-président Marjorie Ouellet , secrétaire Stéphanie Pelletier , administratrice Philippe Paradis , administrateur	
RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Rédacteur en chef José Soucy (poste 104) Journaliste et webmestre		VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com		ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com		RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com		Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755. ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.	
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Téléc. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com		TOMBÉE : JEUDI 9 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706							

Des citoyens de Saint-Onésime souhaitent un référendum sur le regroupement municipal



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Bien que trois municipalités sur sept aient décidé de se retirer du processus de regroupement, en l'occurrence Rivière-Ouelle, Saint-Denis-De La Boutellerie et Saint-Pacôme, les localités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth et Saint-Roch-des-Aulnaies, ainsi que la ville de La Pocatière, sont quant à elles toujours dans la démarche de fusion. Du côté de Saint-Onésime, des citoyens ont demandé lors de la dernière séance du conseil que leur municipalité procède à un référendum sur la question, car ils jugent que le projet ne serait pas à l'avantage des Saint-Onésimiens. Le conseil n'est pas fermé à la question, mais se garde néanmoins une porte de sortie.

Denis Miville et Denis Lizotte, tous deux des anciens échevins de la municipalité, s'opposent ainsi à la fusion, prétextant que le conseil de la nouvelle ville formée n'aurait qu'un conseiller de Saint-Onésime sur 19 élus, de sorte qu'il ne pèserait pas lourd dans le processus de décision. Précisons que le nombre de 19 élus pour la nouvelle entité municipale a été établi avant le désistement de trois localités.

«S'ils continuent avec la proposition d'habitants, soit le poids démographique de chaque municipalité impliquée, oui, ça va rester à un pour Saint-Onésime, trois pour Sainte-Anne-de-la-Pocatière, deux pour Saint-Roch-des-Aulnaies, et six pour La Pocatière, sans compter le maire», précise Denis Miville.

«Avec la représentativité que va avoir La Pocatière dans la future entité, je ne pense pas que les intérêts des citoyens de Saint-Onésime seront la priorité. On va se faire imposer des décisions alors qu'aujourd'hui, nous sommes indépendants. Qui plus est, concernant l'élection du

maire, il y a fort à parier qu'il sera toujours de La Pocatière», ajoute Denis Lizotte.

Les deux anciens élus ne sont d'ailleurs pas les seuls à demander un référendum sur la démarche, puisqu'à Saint-Roch-des-Aulnaies, un groupe de citoyens a lancé une pétition au courant de l'été pour demander l'utilisation de cette procédure démocratique.

Un référendum sans obligation

Un des points soulevés par le duo Miville/Lizotte contre le projet de regroupement est que le conseil de Saint-Onésime, dans le cas d'un référendum sur la question, ne serait pas obligé de se plier au verdict populaire. «Lorsque la Municipalité fera son avis de motion d'un référendum, elle peut écrire qu'elle tiendra compte du résultat, comme elle n'est pas obligée de le faire puisque l'actuelle loi en la matière le permet. Si c'est le cas, je n'ai pas l'impression que nous sommes réellement en démocratie!», s'exclame Denis Miville

Questionnée par *Le Placoteux* quant à la possibilité d'un référendum sur le

projet de fusion, la mairesse suppléante Cathy Fontaine, en remplacement de Benoît Pilotto qui était absent, a déclaré que le conseil demeurerait ouvert cette avenue. «Rien n'est encore décidé, puisque nous n'avons pas tous les éléments de réponse concernant le projet de regroupement. Mais nous ne fermons pas la porte à une telle procédure; la décision finale n'est donc pas encore prise.»

Par contre, le conseil semble se garder une porte de sortie. «Évidemment que nous allons écouter le verdict populaire, mais si le vote est serré, ce sera au conseil de décider, comme le stipule la loi», de renchérir le conseiller Patrick Lavoie.

Rappelons que, selon le document de référence répondant à plusieurs des questions soulevées par la population, le regroupement pourrait permettre de réaliser des économies d'échelle notables. Les études préliminaires démontrent notamment que la mise en commun des ressources humaines, matérielles et financières permettrait de réduire les coûts de fonctionnement. La consolidation des achats, par exemple, pourrait entraîner des réductions de coûts grâce à des volumes plus importants, et à un meilleur

pouvoir de négociation avec les fournisseurs.

L'étude financière préliminaire indique également que le regroupement pourrait permettre de réduire les dépenses municipales globales de l'ordre de 10 % à 15 %. Ces économies pourraient être réinvesties dans l'amélioration des services publics, la modernisation des infrastructures, ou la réduction du fardeau fiscal des citoyens.



Denis Miville et Denis Lizotte, anciens conseillers municipaux à Saint-Onésime, s'opposent à la fusion et souhaitent la tenue d'un référendum.
Photo : José Soucy



AVIS DE CONVOCATION Assemblée générale annuelle

Par la présente, les membres de la Coopérative de services à domicile L'Islet Nord Sud sont convoqués à l'assemblée générale annuelle et régulière 2023-2024.

L'assemblée aura lieu le **11 septembre à 10 h 30** à la salle de la Coopérative, située au 598, route de l'Eglise à Saint-Jean-Port-Joli.

Nous demandons aux membres qui désirent assister à cette assemblée de **s'inscrire avant le 3 septembre 2024**.

Pour s'assurer que le nombre d'inscriptions n'excède pas la capacité d'accueil limitée de notre salle, nous avons besoin de connaître le nombre de personnes présentes.

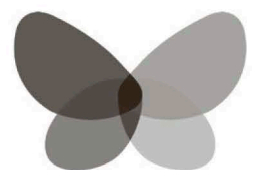
Merci de vous inscrire en suivant la procédure suivante :

Vous devez svp nous **contacter par courriel avant le 3 septembre 2024 à 13 h**, au courriel suivant : n.barde@csdlisletnordsud.com

Il est important d'inscrire dans votre courriel : le **nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone du membre** qui sera présent à l'AGA.

Veillez prendre note que seuls les membres seront admis et auront droit de vote.

Nathalie Barde, directrice générale
pour Mme Pauline Jean, secrétaire du conseil d'administration



FONDATION
André-Côté

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

9 SEPTEMBRE 2024
À 17H30

LOCAL 172 DU COLLÈGE
STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Confirmez votre présence :

418 856-4066

ou

direction@fondationandrecote.ca

7087H13424

4586H13424

Une première crise politique pour Mathieu Rivest

Depuis son élection en octobre 2022 dans la circonscription de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest vivait pratiquement une balade dans le parc, avec peu de critiques à son égard. Malheureusement pour le représentant caquiste, le dossier de la piscine du Cégep de La Pocatière vient de lui sauter en pleine figure, alors que certains élus locaux l'ont ouvertement critiqué. Il s'agit de la première crise politique d'envergure pour notre député.

JOSÉ SOUCY

Évalué initialement à 6 M\$, le projet de réfection atteint aujourd'hui 11,9 M\$, soit le double de la facture prévue. Certes, l'inflation n'est pas l'unique raison de cet écart de coût. Dans un article du *Placoteux* datant du mois de février dernier, on apprenait qu'il manquait d'espace sous la piscine pour les nouveaux équipements liés à son fonctionnement, en raison des classes de Technologie du génie physique qui se trouvent en dessous. La seule solution pour le Cégep était d'envoyer ces équipements dans une salle mécanique à proximité, qui devait être agrandie, ce qui explique essentiellement l'explosion des coûts.

Ainsi, avec le récent refus de l'aide de 5M\$ par le ministère de l'Enseignement supérieur pour le projet de réfection, à moins d'un revirement total de situation, la piscine du Cégep de La Pocatière – la seule dans la région – devra fermer définitivement.

Bien entendu, Mathieu Rivest souhaite que la piscine demeure ouverte, mais il affirme néanmoins que son gouvernement a déjà accordé un montant de 5,8 M\$, et que dans d'autres projets semblables au Québec, la communauté s'est mobilisée pour trouver les fonds manquants.

« Dans tous les projets similaires au Québec, une moyenne de 25 % du budget total provient du milieu. À titre d'exemple, je pourrais vous parler d'un projet comparable à Trois-Rivières, un projet de 14 M\$, où 47 % de la facture a été partagée à l'intérieur du milieu, soit par la MRC, la Ville, ou des partenaires privés. Ce qui veut explicitement dire que dans aucun cas le gouvernement du Québec n'assume l'entièreté des coûts reliés à ce type

de projet », a-t-il récemment déclaré au *Placoteux*.

Dans bien des cas, il a parfaitement raison. Rappelons toute de même que Québec garantissait 5,8 M\$ pour un projet coûtant initialement 6 M\$, ce qui représentait près de 98 % du prix. Maintenant, même si M. Rivest, avec l'aide du député fédéral Bernard Généreux, souhaite mobiliser le milieu et tous les acteurs possibles pour la sauvegarde de la piscine du Cégep avec diverses stratégies et collectes de fonds, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une somme colossale à atteindre, alors que le ralentissement de l'économie, l'inflation et l'augmentation du coût de la vie se font fortement sentir au sein de la population.

La gestion des fonds publics

Si le député Rivest a marqué des points en affirmant que des projets du même acabit aillent au Québec bénéficier d'une forte participation du milieu, il est aussi vrai de dire que le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, a également livré quelques arguments dignes de mention concernant cet épineux dossier.

« C'est difficile pour nous de comprendre ce que le député Rivest veut dire lorsqu'il parle de saine gestion. Après avoir investi 1,37 milliard \$ dans l'usine de Northvolt, et 7 M\$ pour la tenue de deux parties préparatoires de multimillionnaires du hockey, le gouvernement injecte à nouveau de l'argent dans la société Airbus pour un montant de 400 M\$. Pourtant il indique ne pas avoir les liquidités nécessaires pour répondre à la révision de coûts du projet de la piscine du Cégep », disait-il.

On pourrait également faire allusion



Mathieu Rivest. Photo : José Soucy

au demi-milliard injecté pour la mise en place du nouveau programme informatique SAAQcliq, alors que le tout devait coûter 25M\$. Sans compter qu'on apprenait dernièrement que le financement de la plateforme coûterait 39 M\$ supplémentaires... Eh! ben.

L'Ouest contre l'Est

À l'extrémité ouest du comté, en l'occurrence à Montmagny, le milieu s'est mobilisé courageusement et efficacement pour le projet novateur de Complexe culturel et sportif, pour lequel un montant de 20 M\$ venant du PAFIRSPA a déjà été annoncé par le député Rivest.

Les mauvaises langues diront que le secteur de la MRC de Montmagny est davantage favorisé par le gouvernement, se rappelant que naguère, dans un passé non lointain, le Kamouraska faisait partie d'une autre circonscription désormais disparue. Mathieu Rivest atteste de son côté qu'en dehors du 20 M\$ pour le projet du Complexe, plus de 60 % du montant du PAFIRSPA pour sa circonscription a été donné au Kamouraska.

Il faut également préciser que le projet du Complexe est désormais évalué à un montant se situant aux alentours de 75 M\$, de sorte que d'autres sommes de Québec devraient forcément être octroyées afin de se rendre au montant fixé.

Je serais bien surpris que le 50 M\$ restant soit déboursé par une collecte de fonds populaire, n'est-ce pas?

Même si Mathieu Rivest dit vrai concernant la participation du milieu pour plusieurs projets similaires au Québec, et que partout en province, les coûts ont explosé, il est aussi vrai de dire que la gestion des fonds publics de son gouvernement est plus que discutable.

Certes, il n'a rien à voir ou presque avec les décisions prises par son gouvernement dans l'administration du Québec, mais force est de constater qu'avec le 500 M\$ perdu avec la SAAQcliq, sans parler des centaines de millions investis dans le canard boiteux qu'est Lion Électrique, pour ne nommer que ces deux exemples, on pourrait facilement faire la réfection d'une pléthore d'infrastructures à l'échelle nationale...

En politique, que vous le vouliez ou non, la perception est toujours reine, et celle qui règne actuellement est que l'ouest du comté est davantage favorisé que l'est, et que le gouvernement gère de façon plus que médiocre les fonds publics. Mathieu Rivest est donc en quelque sorte victime des choix de son gouvernement, ce qui rend visiblement son travail local encore plus ardu, malgré sa bonne volonté à travailler pour la région.

TRAITEMENT ANTIROUILLE

Pensez à prendre rendez-vous pour le **TRAITEMENT ANTIROUILLE HAUTE PERFORMANCE 2 ANS** sur votre véhicule et profitez d'un **LAVAGE EXTÉRIEUR ET LAVAGE SOUS CARROSSERIE GRATUIT!**

IMPORTANT : Vous avez jusqu'au **31 octobre 2024** (dernier rendez-vous) pour profiter de l'offre! Réservez tôt!

Prenez rendez-vous sans tarder avec un carrossier professionnel au

418 308-1001

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire



216, rue Rochette, Saint-Pascal • info@kamouraska.carrxpert.com

Faire le tour du Canada en auto électrique

Traverser le Canada est déjà une aventure en soi. Lorsque le voyage doit se dérouler avec un véhicule électrique tirant une roulotte, ça ajoute un élément d'inconnu. C'est pourtant ce qu'ont vécu avec succès Richard Lepage et son épouse, de Saint-Roch-des-Aulnaies.

MARC LAROUCHE

« Je songeais à découvrir l'Ouest canadien depuis quelque temps déjà. Ma conjointe souhaitait y retourner, voulant renouer avec les souvenirs de ses jeunes années, où elle avait travaillé comme cueilleuse dans la vallée de l'Okanagan », explique M. Lepage. Un ami lui a raconté sa traversée du Canada en VR avec sa Tesla et une roulotte. « Ça nous a donné le goût de faire à notre tour cette aventure. »

Ce printemps, M. Lepage a restauré une petite roulotte pour la remettre en état avant d'entreprendre le voyage. « Début juin, nous étions parés pour ce voyage de 13 000 kilomètres. Nous sommes partis de Saint-Roch-des-Aulnaies le 3 juin pour revenir le 10 juillet. Nous avons traversé tout le Canada pour nous rendre sur l'île de Vancouver. Le voyage fut agréable et facile », confie l'aventurier qui a emprunté

l'autoroute transcanadienne tout au long du parcours.

« Notre voiture Tesla est munie d'un ordinateur qui planifiait pour nous les arrêts pour les recharges. Chaque jour, nous n'avions qu'à dire la destination, et l'ordinateur se chargeait d'identifier le lieu, et de planifier l'itinéraire à suivre pour chaque recharge, la distance à parcourir entre chaque recharge, et même l'heure et le niveau de charge restante de la batterie à notre arrivée à chaque endroit de recharge. Ça devenait facile d'avoir accès aux stations de recharge, même s'il y en a moins que des postes d'essence », raconte M. Lepage, précisant que l'autonomie de la voiture qui devait tirer la roulotte est passée de 394 à 240 kilomètres.

« Entre chaque recharge, nous roulions en moyenne entre 180 et 230 kilo-

mètres. Le temps de recharge variait entre 20 et 45 minutes. Comme les stations de recharge sont la plupart du temps situées près de centres commerciaux ou de restaurants, nous en profitions pour nous restaurer, nous dégourdir les jambes ou faire quelques achats. »

Chemin faisant, le groupe a entre autres visité le musée du Royal Tyrrell en Alberta, fait un saut à Banff et à Emerald Lake, et passé par la vallée de l'Okanagan, en plus de visiter Vancouver et Victoria.

Moins cher

En ce qui a trait aux coûts, Richard Lepage affirme avoir réalisé des économies substantielles en comparant le même voyage effectué avec un véhicule à essence, qui aurait généré plus que le double des frais. « Nous avons parcouru 13 000 kilomètres aller-retour. En recharge, nous avons payé 1597,57 \$, et on peut estimer à environ 100 \$ les recharges que nous avons faites sur les terrains de camping permettant une recharge lente la nuit. Avec un pick-up à essence qui tire une roulotte de grosseur moyenne, si on établit le prix d'un litre d'essence à 1,69 \$, cela aurait coûté environ 3515 \$ », dit l'homme, qui ajoute avoir voulu partager son expérience pour amener les gens à comprendre qu'il est désormais facile de voyager avec une auto électrique, même avec une roulotte.



L'ordinateur se chargeait de trouver les bornes de recharge.



Richard Lepage et son épouse dans les Badlands, près de Drumheller. (Photos : Richard Lepage)

Nos professionnels

1174H0624

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER

0055R0624

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES (21)

Garage à Saint-Pacôme, établi depuis 1963.
Clientèle établie et fidèle. Centris 23371512

CENTURY 21
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0089R0624

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

056H0624

ÉMONDAGE ABATTAGE D'ARBRES

Service de nacelle
Travail 61 pi

GESTION DONALD GARON inc. AVEC ASSURANCE RESPONSABILITÉ

418 498-2283

5280H2824

RAMONAGE • ÉLAGAGE
HAIE DE CÈDRE • POMMIER
GOUTTIÈRE • TRAVAUX EN HAUTEUR

Gustave Kessler Nadeau
418 318-2846

Ramonage Élagage Kamouraska

www.ramoneurkamouraska.com
www.elagagekamouraska.com

0145H3324



À la découverte de Stéphanie Cloutier

Une passionnée au service des résidents.

Nous vous invitons aujourd'hui à venir à la rencontre de Stéphanie Cloutier, conseillère en hébergement à la résidence des Bâisseurs La Pocatière. Nouvellement promue dans ses fonctions, elle est en parfaite maîtrise de son sujet, car elle occupait auparavant le poste d'adjointe administrative de direction. Ce sont ses compétences exceptionnelles et de son engagement envers sa communauté Bâisseurs qui lui ont permis de se démarquer et d'évoluer vers ce poste. « J'ai une grande confiance en Stéphanie, qui, par son approche humaine et distinguée, possède toutes les qualités pour accompagner nos résidents futurs et actuels » exprime Isabelle Gagné, directrice générale.

Originaire de Saint-Jérôme, Stéphanie a grandi dans une famille soudée, où le respect, l'écoute et l'acceptation des différences étaient des valeurs fondamentales. Issue d'une fratrie de deux enfants, ces principes l'ont guidée tout au long de sa vie personnelle et professionnelle. Forte de plus de 25 ans d'expérience en tant qu'adjointe administrative, Stéphanie a également suivi une formation dans les domaines financier et juridique, avec une spécialisation en droit disciplinaire, pharmaceutique et notarial.

Dynamique et orientée vers l'action, Stéphanie se distingue par sa capacité à trouver des solutions créatives et positives pour résoudre des enjeux complexes et atteindre les objectifs fixés. Son sens des responsabilités la pousse à évaluer les situations avec rigueur, particulièrement lorsqu'elles exigent des actions directes.

En dehors de son travail, Stéphanie est passionnée par l'œnologie et les voyages, deux activités qui nourrissent son esprit curieux. Dans son rôle au sein de la résidence, elle apprécie particulièrement de découvrir l'histoire de chaque résident, ce qui contribue à enrichir la diversité au sein de la communauté des Bâisseurs.

Pour Stéphanie, travailler chez les Bâisseurs, c'est bien plus qu'un emploi. Elle souhaite contribuer à bâtir et faire évoluer cette belle communauté, où chaque jour est l'occasion de tisser des liens solides avec les employés et les résidents. La "différence Bâisseurs" représente pour elle l'opportunité de rendre hommage à ceux qui ont bâti le Québec, chacun à leur manière.

Au quotidien, Stéphanie se démarque par son professionnalisme et son engagement auprès des résidents actuels et futurs. Elle prend le temps d'écouter, de comprendre et d'accompagner chaque personne dans leur démarche, veillant à ce qu'ils prennent la meilleure décision possible. Voir les résidents heureux de leur choix, le jour de la remise des clés est pour elle la plus grande des satisfactions. C'est à ce moment qu'elle sait qu'elle a accompli son travail en accord avec ses valeurs personnelles.

Si vous avez l'opportunité de la rencontrer, vous constaterez que Stéphanie se démarque par son professionnalisme et son engagement auprès des résidents. Elle prendra le temps de vous écouter, de comprendre votre besoin et de vous accompagner dans votre démarche, veillant à ce que vous preniez la meilleure décision possible. Au centre de ses préoccupations : s'assurer d'accueillir des résidents heureux de leur choix le jour de la remise de leurs clés. C'est à ce moment qu'elle sait qu'elle a accompli son travail en accord avec ses valeurs personnelles.

Contactez-la dès maintenant pour planifier une rencontre personnalisée et découvrir la Résidence des Bâisseurs La Pocatière. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions concernant les appartements et les services offerts.

581-213-0285 Poste 1003
Lp-location@bâisseurs.ca

Du jamais vu aux Bâisseurs La Pocatière!

Obtenez jusqu'à
2000 \$*
en remise

Planifiez une visite dès maintenant:
581 213-0285 poste 1003

* Valide jusqu'au 1^{er} septembre 2024.
Certaines conditions s'appliquent.



6647H3424

Près de vous, près de chez vous

Résidence des Bâisseurs La Pocatière
1015, 6^e avenue Pilote, La Pocatière
581 213-0285
Bâisseurs.ca

Mathieu Rivest en action pour la sauvegarde de la piscine

Le 13 août dernier, à la demande du député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, une première rencontre a été organisée avec plusieurs intervenants du milieu au sujet de la sauvegarde de la piscine intérieure du Cégep de La Pocatière.

Se sont joints à cette importante rencontre Steve Gignac, le nouveau directeur général du Cégep de La Pocatière, Philippe D'Anjou, président du conseil d'administration du cégep, le comité citoyen, représenté par Joannie Boilard, Katie Lizotte et Julye Letarte. Étaient également présents Bernard Généreux, député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Gabriel Hudon et Nancy Dubé, respectivement président et directrice générale de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, ainsi que Vincent Bérubé, maire de la ville de La Pocatière.

Enfin, la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry a aussi participé à cette rencontre, via Teams, afin de répondre à certaines interrogations du comité citoyen. Avec un manque à gagner de 5,2 millions \$ sur un projet évalué à 11,9 millions \$, l'objectif premier de ce rendez-vous était de présenter des modèles de réussite de projets similaires au Québec, en plus de définir les prochaines étapes respectives à chaque groupe représenté.

« Actuellement, la priorité doit être de donner confiance au conseil d'administration afin qu'il prenne une décision éclairée lors de sa prochaine réunion au mois de septembre. La réussite de la réfection de la piscine de La Pocatière sera collective. L'effort financier de tous devra être réaliste et atteignable. L'exemple de différents projets au Québec démontre qu'une moyenne de 25 % du budget provient habituellement du milieu », a déclaré Mathieu Rivest.

D'autres rencontres auront lieu ultérieurement, notamment avec le préfet de Kamouraska Sylvain Roy, le préfet de la MRC de L'Islet Normand Caron, ainsi que le maire de La Pocatière.

« Il était primordial pour moi de réunir tous les intervenants du milieu à la même table, afin de trouver le meilleur chemin à prendre pour la sauvegarde de la piscine du Cégep de La Pocatière. C'est une infrastructure trop importante, et je sais que nous sommes capables, ensemble, de trouver une solution adéquate pour notre milieu », a conclu le député. (J.S.)

Incendie sur la route 230 à La Pocatière

Les pompiers du service incendie de La Pocatière ont été appelés pour un incendie le 13 août dernier au 1404 de la 4^e Avenue Painchaud.

L'appel a été fait par un citoyen à 4h16 mardi matin, et les pompiers étaient sur place à 4h22. Le feu a pris naissance dans l'entretoit, et a nécessité l'intervention de 21 pompiers. Le sinistre fait l'objet d'une enquête, mais est considéré comme un feu accidentel. Le bâtiment, qui a longtemps abrité l'entreprise OrdinaShop, est aujourd'hui occupé par

le commerce Escompte Rigi, et par des locataires résidentiels.

L'un des locataires a pu sortir de l'édifice par ses propres moyens, alors qu'une deuxième a eu besoin de l'assistance des pompiers, aidés par un citoyen. Elle a été prise en charge par la Croix-Rouge. Les dommages sont importants, mais personne n'a été blessé. (É.V.)



Le feu a pris naissance dans l'entretoit, mais on ignore encore s'il est lié aux travaux en cours sur la toiture de l'édifice. Photo : Éliane Vincent

JOURNÉE PORTE OUVERTE

📍 Caserne de pompiers, 402, 9^e rue, La Pocatière

24 août 2024 de 11 h à 16 h : beau temps, mauvais temps!

Activités pour toute la famille

- Jeux gonflables
- Tours de camion
- Parcours de pompier
- Dîner hot dogs
- Food truck : La Cabane à Chichis

Démonstration sur place

- Feux de cuisson
- Chiens de détection (Explosif et stupéfiant)
- Angles morts sur les véhicules lourds

Kiosques d'information

- Prévention incendie
- Sauvetage d'urgence en milieu isolé
- Sûreté du Québec
- Paraxion (service ambulancier)
- Contrôleur routier
- Sécurité civile
- S3K9 (Maître-chien)
- SOPFEU
- Recrutement : déposez votre candidature sur place

Et bien plus!

Venez visiter notre nouveau camion en grand nombre!



Pour information : communication@lapocatiere.ca ou 418 856-3394, poste 4303

COURS DE DANSE



- Danse enfantine (3 ans)
- Danse créative (4-6 ans)
- Hip-hop
- Contemporain
- Ballet classique
- Jazz
- Cours technique
- Programme danse D3M (ado)



d3m
école destroismaisons
musique / danse

COURS DE MUSIQUE

- Piano
- Batterie
- Stage band
- Guitare
- Violon
- Combo pop-rock
- Basse
- Violoncelle
- Chant choral
- Ukulélé
- Chant
- Ensemble à cordes
- Mandoline
- Flûte traversière
- Percussions

La Pocatière, St-Jean-Port-Joli, St-Pascal
418-856-3012 poste 320

destroismaisons.com

Un stage politique enrichissant pour Alexis Massé

La relève politique n'est plus au rendez-vous comme naguère au Québec, puisque les jeunes ont visiblement beaucoup moins d'intérêt à s'impliquer dans la chose publique qu'auparavant. À preuve, les associations locales des divers partis politiques, autant de la scène fédérale que provinciale, ne sont pas aussi vivantes et fournies qu'à une certaine époque qui n'est pourtant pas si lointaine.

JOSÉ SOUCY

Pourtant, en Côte-du-Sud, un jeune homme de 20 ans de Mont-Carmel étudie actuellement à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Pour l'été, Alexis Massé a réussi à se faire engager dans les bureaux du député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest. Il s'agit pour lui d'une aventure plus qu'enrichissante. Rencontré par Le Placoteux, Alexis Massé a cependant avoué n'être pas à ses premières expériences dans le domaine, car il a déjà participé au Parlement étudiant pendant cinq jours à l'Assemblée natio-

nale du Québec, à titre de député de Mercier pour le caucus des Bleus. « Il faut dire aussi que mes parents sont très politisés, ce qui m'a sûrement influencé pour mes études », affirme le stagiaire.

C'est à la fin de la première année de son baccalauréat qu'Alexis a envoyé son curriculum vitae à Mathieu Rivest afin d'offrir ses services. « Il m'a rapidement appelé, et m'a ensuite rencontré avec Dominique Gaudreau, sa conseillère politique. Puisqu'il y avait eu du changement dans le personnel du bureau, on m'a offert un



Mathieu Rivest et Alexis Massé. Photo : José Soucy

poste rémunéré, ce que j'ai accepté avec joie», ajoute Alexis Massé.

Le jeune Carmelois est d'ailleurs considéré comme un employé au même titre que les autres membres de l'équipe, ayant même hérité de la responsabilité des médias sociaux et des vidéos. « On m'a vraiment bien intégré à l'équipe. Mathieu prend vraiment en considération mes propositions, et je sens qu'il me fait confiance. Je dois admettre que mon passage dans ses bureaux est très formateur et inspirant. Mon patron gagne à être connu, ça, c'est certain. Je dois par contre admettre qu'il y a bel et bien une différence entre la théorie politique et la pratique sur le terrain [...] Si c'est possible, j'aimerais revenir l'année prochaine », déclare l'apprenti politicien.

Il faut également dire que l'arrivée du jeune stagiaire pour un séjour estival a été très appréciée par tous les membres du personnel, amenant ainsi un vent de jeunesse dans les bureaux de Mathieu Rivest. Le député de Côte-du-Sud souhaite en ce sens que d'autres jeunes lèvent la main au Québec afin de s'assurer d'une relève dans ce domaine qu'il dit névralgique de la vie publique.

« Accueillir Alexis dans l'équipe à titre de stagiaire est un privilège pour moi et pour l'ensemble des membres de l'équipe. Je suis content d'avoir pris cette décision, puisque c'est rafraîchissant de travailler en sa compagnie. J'espère d'ailleurs que cela va inciter d'autres jeunes à s'impliquer davantage dans la vie démocratique en considérant une carrière dans le domaine politique », conclut le député Rivest.

Nouvelle direction générale à la Seigneurie des Aulnaies

Après une rigoureuse démarche de sélection, le conseil d'administration de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies annonce la nomination de monsieur Patrick Noël à titre de directeur général.

Titulaire d'un baccalauréat en Arts visuels et Communications graphiques de l'Université Laval, M. Noël a dirigé sa propre entreprise de graphisme sur la Côte-Nord pendant plus de 20 ans. Il a ensuite œuvré à la municipalité de Tadoussac en tant qu'agent de promotion/marketing. Parmi ses réalisations, on compte la refonte complète du site Web de cette municipalité.

M. Noël a également occupé pendant quatre ans le poste de directeur général du Camping Plage de Pohénégamook, où il a su surmonter les défis liés à la pandémie tout en améliorant considérablement

l'offre de services. Sous sa direction, le camping a connu des travaux d'agrandissement permettant d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs.

M. Noël a su innover et améliorer les structures dans lesquelles il a travaillé, apportant des solutions créatives et une vision stratégique qui ont permis aux organisations dont il a fait partie de se démarquer. Le conseil d'administration ainsi que l'équipe de la Seigneurie des Aulnaies se réjouissent de cette collaboration et souhaitent à M. Noël le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

Source : Seigneurie des Aulnaies



COLLABORATION SPÉCIALE

Tchin-tchin!
La chronique de
Natalie Richard, sommelière

Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, vous recommande ses coups de cœur en vins et spiritueux disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions.

Albet i Noya Xarel-Lo El Fanio 2023

23,70 \$ – 12674221 – 12,5 % - 2,3 g/l – Bio

Un blanc vif et épatant aux arômes de fleurs d'oranger, d'une texture onctueuse qui offre des notes d'abricot, avec des effluves de gingembre et d'amandes qui se déclinent en finale. On trouve rarement des cuvées produites à 100 % xarel-lo, un cépage autochtone espagnol qui fait partie des trois cépages principaux qui composent le cava, avec le macabeo et le parellada. Albet i Noya est un domaine phare du Penedès. Le vignoble familial, fondé en 1978, a toujours été très avant-gardiste dans sa vision. Dès les années 1970, la famille prend le virage biologique, devenant ainsi les pionniers de l'agriculture bio en Catalogne.



Château Mourgues du Grès Costières de Nîmes Galets rouges 2022

19,60 \$ – 10259753 – 13 % - 3 g/l – Bio

Un savoureux assemblage de syrah (75 %) et de grenache (25 %), vinifié sans soufre, et qui offre de généreuses notes de violette et de cassis. Le Château Mourgues du Grès est considéré comme l'un des meilleurs vignobles de la Costière de Nîmes, depuis que François Collard a pris la relève de son père en 1990, en collaboration avec son épouse Anne. *Sine Sole Nihil* — rien sans soleil —, c'est la devise inscrite en latin sur le cadran solaire ornant l'un des murs du château. Ce dernier est une ancienne propriété des Ursulines de Beaucaire au 16^e siècle, et doit son nom aux bonnes sœurs : le mot « religieuses » se traduit par « mourgues » en provençal. Le domaine familial s'est agrandi depuis 2019, lorsque Anne Collard a acheté 30 hectares de vignes à six kilomètres du château. Elle mène son projet en collaboration avec l'expertise de son fils Romain au vignoble, et de son mari François à la cave, pour élaborer seulement deux cuvées, en petite quantité. Le nouveau millésime du Côtes du Rhône Anne Collard, vinifié au château Mourgues du Grès dans de nouvelles installations, sera disponible bientôt (SAQ -15208488 - 22,80 \$).



Question des lecteurs

Quel est le déroulement du Festival des vins de Saint-Jean-Port-Joli?

C'est le samedi 14 septembre prochain qu'aura lieu le premier Festival des vins de Saint-Jean-Port-Joli, qui se déroulera à la Vigie du Parc des Trois-Bérets de 16 h à 20 h 30. Il reste encore des billets à 25 \$, incluant un verre et 10 coupons de dégustation, ainsi que des bracelets VIP à 60 \$ qui incluent un verre et la possibilité de déguster une fois tous les produits, en petite quantité. En vous présentant à l'entrée avec votre billet, vous recevrez un verre et vos coupons de dégustation, ou un bracelet. Sur chacune des tables de dégustation, les bouteilles indiqueront combien de coupons sont nécessaires pour déguster le vin. Le nombre de coupons est calculé en fonction du prix du vin. Il sera bien sûr possible de se procurer des coupons supplémentaires sur place, au coût de 1 \$ chacun.

Le Festival a l'honneur d'accueillir le célèbre sommelier Philippe Lapeyrie qui animera une conférence VIP, et qui fera le lancement du Festival, en plus de déguster avec les participants. On pourra y découvrir plusieurs vins de partout dans le monde, présentés par une douzaine d'agences invitées, parmi les meilleures au Québec. À la fois festif et instructif, le Festival des vins de Saint-Jean-Port-Joli est un événement à but non lucratif dont les profits seront remis à des organismes locaux. Pour plus de détails et les mises à jour, consultez la page Facebook de l'événement @Festival des vins de Saintjeanportjoli. On peut se procurer des billets sur Eventbrite au eventbrite.ca/e/892963226047?aff=oddttdcreator.

Envoyez vos questions à notre sommelière : natalie@natalierichard.com.

34-24

Vos circulaires



Le **Placoteux**

**Publiez et
distribuez**
vos circulaires
au meilleur prix!

Nous couvrons
100%
des MRC de
Kamouraska
et de L'Islet

19 452
EXEMPLAIRES

ENTIÈREMENT
DISTRIBUÉS PAR
POSTES CANADA

POUR PLUS
D'INFORMATION :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com



0086H3024

TABAGIE *Lunik*, la référence pour votre UNE RENTRÉE SCOLAIRE



SPÉCIAL
229
ch.

Colle en bâton
LEPAGE
40 g
Rég. 3,69 \$

Gomme à effacer
STAEDTLER
Rég. 2,09 \$



SPÉCIAL
99¢
ch.

Taille-crayon ovale 2 trous
Rég. 4,99 \$



SPÉCIAL
299
ch.



SPÉCIAL
999
ch.

Compas en
métal 6 po
STAEDTLER
Rég. 13,89 \$



Sac à dos **CHIC**
CHOC LAVOIE
Couleurs variées
Rég. 96,75 \$

SPÉCIAL
8949
ch.



SPÉCIAL
159
Pqt

Pochettes
protectrices
10/pqt
Rég. 3,89 \$



SPÉCIAL
299
Pqt

Crayons à mine
NORICA (12)
STAEDTLER
HB et 2H
Rég. 4,09 \$



SPÉCIAL
599
Pqt

Crayons de couleurs
(24)
STAEDTLER
Rég. 9,99 \$

NOMBREUX EN MA

Lunik

PAPETERIE-LIBR BOUTIQUE

**Nous pouvons préparer votre liste scolaire
dans un délai de 48 h ouvrables :
papeterie@magasinlunik.ca ou 418 492-2096**

510, avenue Martin, Saint-F...
Tél. : 418 492-2096
Courriel : papeterie

matériel scolaire et articles de bureau

BIEN ORGANISÉE



Marqueurs
CRAYOLA
lavables (16)
Rég. 11,99 \$

SPÉCIAL
779
Pqt



Marqueurs
CRAYOLA
Pointe fine (20)
Rég. 8,29 \$

SPÉCIAL
599
Pqt



Relieur de
présentation

À partir de
499
ch.



SPÉCIAL
199
Pqt

Feuilles
mobiles
100/pqt
Rég. 2,49 \$



SPÉCIAL
399
ch.

Carnet à croquis
9 x 12 po.
30 feuilles
Rég. 5,99 \$

Surligneur Offix
Rég. 1,19 \$



SPÉCIAL
79¢
ch.



Clé USB à
mémoire flash
8 Go
Rég. 12,59 \$

SPÉCIAL
799
ch.

SPÉCIAUX GASIN

unik inc.

RAIRIE-TABAGIE
E CADEAU

Pascal (Québec) GOL 3Y0
Télec. : 418 492-6122
e@magasinlunik.ca

SUPER
SPÉCIAL
2399
ch.
DU 2 au 30
août 2024



Calculatrice scientifique
SHARP EL-520
Rég. 27,99 \$

Paquet de 4 cahiers Canada
32 pages
Rég. 4,69 \$



SPÉCIAL
199
Pqt

Prix valables jusqu'au
15 septembre 2024.



COURS OFFERTS

Centre d'éducation des adultes de **LIEU DE LA FORMATION**
LA POCATIÈRE / ST-PASCAL

INFORMATIQUE

Informatique débutant Windows 11
à St-Pascal seulement.

Utilisation du cellulaire
(St-Pascal et La Pocatière)

POUR UN CERVEAU ACTIF

Gymnastique du cerveau ou Cerveau Touche à tout: Différents projets selon des thèmes variés pour augmenter ses connaissances tout en sollicitant la lecture, l'écriture et la communication orale.

INFORMATION | INSCRIPTION

POUR LA POCATIÈRE : 418-856-1446
POUR SAINT-PASCAL : 418-856-7040



www.educationdesadultes.org 



**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP**

TROISIÈME LIEN

Duhaime estime que la CAQ rit encore du monde

Le chef du Parti conservateur du Québec Éric Duhaime s'est récemment questionné sur le sérieux de la ministre des Transports Geneviève Guilbault dans l'épineux dossier du troisième lien autoroutier entre Québec et Lévis, lien ardemment souhaité par les MRC de Montmagny et de L'Islet pour des raisons d'ordre économique et touristique. La ministre des Transports a en effet promis dernièrement une mise à jour « claire » sur le nouveau projet pour cet automne. Un échéancier des différentes étapes pourrait même être avancé à ce moment.

JOSÉ SOUCY

« Geneviève Guilbault alimente encore le cynisme des citoyens avec ses mensonges à répétition au sujet du troisième lien. En 2018, la CAQ promettait sa mise en chantier à la hauteur de la pointe de l'île d'Orléans dans un premier mandat. En 2021, un méga tunnel sous le fleuve, à deux étages, de centre-ville à centre-ville. En 2022, la CAQ faisait campagne sur un bitube, puis a abandonné le projet pour ensuite le ressusciter avec un pont à l'ouest de l'île d'Orléans. Même les députés caquistes n'y croient plus, imaginez la population », a souligné Éric Duhaime.

La ministre a toutefois admis qu'elle comprenait très bien qu'il y ait du scepticisme dans la population, compte tenu des nombreuses péripéties qu'a connues le projet, mais que cette fois-ci, son gouvernement allait « clairement le réaliser ».

La proposition conservatrice

Le Parti conservateur du Québec propose quant à lui la construction d'un pont au sud de l'île d'Orléans s'harmonisant

avec l'architecture du nouveau pont prévu au nord. Il a même présenté une maquette en ce sens en juin dernier. « Ce n'est pas sérieux! Les caquistes rient encore des gens de Québec. Un pont entre l'île d'Orléans et la rive nord est déjà annoncé. Suffit d'annoncer son prolongement sur la rive sud. Une solution plus économique, plus rapide et plus réaliste », a ajouté Éric Duhaime.

Selon lui, ce projet — estimé à deux milliards de dollars — favoriserait le développement économique de tout l'est du Québec, améliorerait la mobilité entre les rives, et renforcerait la sécurité des habitants de l'île d'Orléans.

Rappelons que dans son rapport sur la mobilité présenté en juin dernier, la filiale CDPQ Infra de la Caisse de dépôt et placement du Québec affirmait que les besoins en mobilité de la communauté métropolitaine de Québec ne justifient pas, à eux seuls, la construction d'un troisième lien autoroutier. C'est pour une question de



Éric Duhaime. Photo tirée de Facebook

« sécurité économique » que le gouvernement Legault juge désormais qu'un troisième lien est indispensable, dans l'éventualité où le pont Pierre-Laporte devrait fermer, puisqu'il s'agit du seul lien à permettre le transport des marchandises sur les deux rives, outre celui de Trois-Rivières à 135 km de distance.

Soulignons également que, selon un coup de sonde SOM-Le Soleil réalisé en juin dernier, le projet de troisième lien ré-

colte 76 % de la faveur du public, ce qui représente plus précisément 62 % des sondés qui affirment qu'on en a certainement besoin, et 14 % qui disent probablement. À l'inverse, selon le même sondage, 45 % des citoyens de la grande région de Québec se montrent désormais plutôt (18 %) ou totalement (25 %) favorables à un projet de tramway dans la capitale, alors que 52 % se disent plutôt (17 %) ou totalement (35 %) défavorables au dit projet.

Droits de douane : Bernard Généreux dénonce les libéraux

Le député conservateur de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup Bernard Généreux critique ardemment le gouvernement libéral suite au quasi-doublement des droits de douane pour bois d'œuvre allant aux États-Unis.

En effet, les États-Unis ont récemment annoncé que leurs droits de douane passeront de 8,05 % à 14,45 %, ce qui provoquera, selon le député fédéral, un effet dévastateur sur le secteur forestier canadien et les milliers d'emplois qui en dépendent.

Le nouveau taux sera par ailleurs appliqué rétroactivement aux exportations effectuées en 2022, ainsi qu'aux nouvelles exportations de produits de bois d'œuvre résineux vers les États-Unis. La ministre fédérale du Commerce international, Mary Ng estime quant à elle que les nouveaux droits de douane imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux en provenance du Canada sont « injustes et sans fondement ». Elle ajoute que l'augmentation nuira aux consommateurs et aux producteurs des deux côtés de la frontière. Néanmoins, elle souhaite une résolution durable du conflit entre les deux pays.

Pour Bernard Généreux, le gouvernement libéral fait encore preuve d'incompétence. « Le premier ministre et sa ministre des Finances ont échoué à compléter des négociations qui auront encore une fois des répercussions dans nos milieux. Le gouvernement de M. Harper avait réglé ce dossier-là en 80 jours, dès son arrivée au pouvoir », rappelle-t-il.

Il y a eu effectivement un délai de neuf ans pour la conclusion d'un nouvel accord sur le bois d'œuvre. « Cet échec, selon le député, a permis aux entreprises américaines de recevoir plus de huit milliards de dollars qui auraient dû aller aux travailleurs et aux entreprises du Canada ».

« Personne ne sortira gagnant de cette hausse, ni notre secteur forestier et nos travailleurs au Canada, ni les consommateurs américains qui auront besoin du bois d'œuvre résineux canadien pour construire des logements », conclut Bernard Généreux.

Succès pour la porte-ouverte de Mathieu Rivest

Un après-midi portes ouvertes a été organisé le 19 juillet dernier par le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest ayant pour objectif une rencontre plus personnelle avec les citoyens qui le souhaitaient. L'activité a été couronnée de succès, puisqu'une soixantaine de personnes ont pu défilé librement dans les bureaux du député de Côte-du-Sud situés dans l'édifice Amable-Bélanger de Montmagny.

JOSÉ SOUCY

Selon le député local, le succès de l'événement a pour preuve l'esprit de convivialité et d'échange cordial ayant animé cette rencontre avec ses concitoyens. D'ailleurs, plusieurs invités ont ensuite continué les échanges en plein cœur des festivités de la Ville de Montmagny, preuve que le député et son équipe ont fortement piqué la curiosité des ceux s'étant présentés à ce rendez-vous.

« Il était important pour moi d'ouvrir les portes du bureau de comté, car c'est avant tout celui des citoyennes et citoyens de Côte-du-Sud. C'est le bon moment d'écouter leurs priorités régionales et créer un lien de confiance dans la gestion de leur comté. De plus, nous voulions nous assurer que tous les citoyens et citoyennes puissent bénéficier des services offerts par notre bureau », conclut Mathieu Rivest.



Mathieu Rivest et son équipe accompagnés par quelques dizaines de citoyens de sa circonscription. Photo : Bureau de Mathieu Rivest



Avis de décès

Réjeanne Blier (1945-2024)
Saint-Joseph-de-Kamouraska

Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme le 17 mai 2024, est décédée à l'âge de 78 ans et 6 mois Mme Réjeanne Blier; fille de feu Mme Gilberte Michaud et de feu M. Oscar Blier. Elle demeurait à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 24 août 2024 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Joseph.

Elle était la sœur de : Albert, Nicole (Clarence Hogan), feu Vital, Régis (Ghislaine Castonguay), Bruno (Sylvie Boucher), feu Mario, Réginald (Sylvie Lemieux), Jacinthe (Réginald Ouellet), Micheline (Germain Roussel), Gervais, Danielle (Michel Landry), Martine (Neil Menzies). Sont aussi attristés par son départ ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Michaud et Blier et ses amis(es).

Des remerciements particuliers sont adressés à tout le personnel du Centre d'hébergement D'Anjou pour les soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein du Québec, 279, rue Sherbrooke Ouest, bureau 305, Montréal (Québec) H2X 1Y1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Hélène Desjardins (1925-2024)
Saint-André-de-Kamouraska

À Saint-Pascal, le 5 juillet 2024, est décédée à l'âge de 98 ans et 7 mois Mme Hélène Desjardins, épouse de feu M. Hervé Michaud; fille de feu Mme Louise Laurin et de feu M. Isidore Desjardins. Elle demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 31 août 2024 de 9 h 30 à 11 h. Un service religieux sera célébré le jour même à 11 h 30, en l'église de Saint-André et de là au cimetière paroissial.

Elle était la mère de : Benoît (Françoise Gagnon), Alain (Mona Massé), feu Roch (Nathalie Cartier), Sylvie (Fabien Nadeau). Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants : feu Katerine (Martin Comeau), Philippe (Prilcie Dumont) et leur mère Geneviève Lebel, Vincent (Mélanie Leblanc), Geneviève, Mimi, Anne; ses arrière-petits-enfants : Félix, Marianne, Tréfilé et sa mère Iris Gardner, Camille, Florence. Elle était la sœur de : feu Bernard, feu Stella, feu Louis (Blandine Bilodeau), feu Gérard (Denise Landry), feu Annette (feu Olivier Bédard), Rolande (André Ledoux), feu Léopold (feu Pauline Roy), feu Jeannine (Margot Picard), Lucille (feu Bertrand Landry), Claire. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel et à la direction de la Résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska, au personnel de la Résidence à la Petite Villa, ainsi qu'à la Fondation André-Côté.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Messe anniversaire

Jean-Marc Lévesque
Saint-Pascal

« Cher époux, cher papa, un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

Pour toi que nous avons aimé et aimerons toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Pascal, ce dimanche 25 août 2024 à 11 h. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

Nous remercions tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.



Remerciements de sympathie

Ghyslaine Lahey Madore
Saint-Pascal

Les membres de la famille Madore remercient bien sincèrement tous les parents et amis(es) qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mme Ghyslaine Lahey, survenu le 28 avril dernier, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, courriels, visite au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

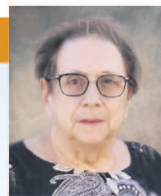
Son époux, Yves Madore; ses enfants : Caroline (Stéphane Dionne), Yvan et ses petits-enfants.



Me Josée Bélanger
Notaire et conseillère juridique
Médiatrice familiale
accréditée

1208, 6^e Avenue, bureau 202
La Pocatière • 418 856-3474

6841H0824



Avis de décès

Aline Levasseur Ouellet (1945-2024)
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 12 août 2024, est décédée subitement à l'âge de 79 ans et 2 mois Mme Aline Levasseur, épouse de M. Bertrand Ouellet; fille de feu Mme Georgianne St-Pierre et de feu M. Gérard Levasseur. Elle demeurait à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 23 août 2024 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Sainte-Hélène.

Elle laisse dans le deuil son époux, Bertrand Ouellet; ses fils : Dave (Isabelle Cloutier), Michaël (Mélanie Jean); ses petits-enfants : Sara, Maude, Alexis. Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur /En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Messe anniversaire

Lucille Briand
Saint-Bruno

Une messe anniversaire sera chantée à la mémoire de Mme Lucille Briand ce dimanche 25 août 2024 à 11 h, en l'église de Saint-Bruno. Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ses enfants : Jean-Claude (Francine Pelletier), Guy (Andrée Lebrun), Dany (Valérie Lavoie); sa belle-fille, Jeanine Beaulieu (feu Jacqueline); ses petits-enfants : Johnny (Marie-Josée Caron), Josée, Raphaël (Katy Joncas); ses arrière-petits-enfants : Kamyille, Kim, Félix, Adam, Marc-Olivier, Éloïse, Bastien et ses arrière-arrière-petits-enfants : Arthur et Charlotte.



Messe anniversaire

Normand Lavoie
Saint-Pascal

« Cher époux, cher papa, une année s'est écoulée depuis ton départ. L'amour et la joie de vivre que tu nous apportais nous manquent beaucoup. Tu as laissé derrière toi une présence qui ne s'effacera jamais. »

Pour honorer la douce mémoire de M. Normand Lavoie, une messe anniversaire sera célébrée ce dimanche 25 août 2024, à 11 h, en l'église de Saint-Pascal. Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.



En souvenir de

Joachin Roussel
Carmen Lemieux
Mont-Carmel



En souvenir de notre père et de notre mère, une messe sera célébrée le dimanche 25 août 2024 à 11 h, en l'église de Mont-Carmel. Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous.



Remerciements de sympathie

Louis Bélanger (1927-2024)

Les membres de la famille vous remercient très sincèrement et vous assurent de leur amitié et de leur reconnaissance lors du décès de monsieur Louis Bélanger survenu le 2 juin 2024. Votre présence et vos quelques mots nous ont grandement réconfortés. Merci du fond du cœur.

Ses enfants Louise, Lyna, Judith, Lucie, Chantal, Myriam, Constance, Annie, Donald, Esther et les membres de leur famille.

Le festival Archipel séduit

La deuxième édition du festival d'arts vivants Archipel, présentée par le Centre d'art de Kamouraska, a ravi les festivaliers, qui étaient plus de 3000 à sillonner le Kamouraska d'un lieu patrimonial à un autre pour profiter d'une programmation artistique originale et de l'offre alimentaire locale. Plusieurs prestations ont été présentées à guichets fermés.

En seulement deux éditions, ce festival a su rallier des milliers de festivaliers, des dizaines d'artistes, de nombreux bénévoles, collaborateurs, et de multiples partenaires. La première édition en 2023 avait séduit un peu plus de 1000 festivaliers.

Ce sont 80 artistes, dont la grande majorité issue du Bas-Saint-Laurent, qui ont investi le territoire au cours des quatre jours de festivités : de Côté Est, espace culinaire à Kamouraska, à la chapelle de la Grève à Saint-Denis-sur-Mer, en passant par le Centre d'art, l'église Saint-Louis-de-Kamouraska, la chocolaterie La Fée gour-

mande, la Place de l'Expo, l'Hôtel Victoria et l'église de Saint-Pascal, musiques en tous genres, conte, poésie, cirque, danse, performance et arts visuels ont ravi petits et grands.

Parmi les moments forts du festival, soulignons la performance de la comédienne Ève Landry, vouée à faire revivre la célèbre autrice Anne Hébert le temps d'une soirée, l'inoubliable prestation de Klô Pelgag, seule sur scène avec son piano, le *bodysurfing* des enfants au cours du spectacle enlevant de Laurence-Anne, et la touchante performance de Fleuve | Es-

pace danse dans un décor naturel mémorable. Des nouveautés ont aussi connu du succès.

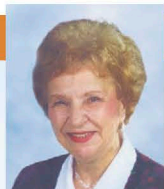
Archipel est un évènement carboneutre. De nombreuses actions ont été mises en place pour réduire l'empreinte carbone du festival. Devant l'engouement, l'équipe du Centre d'art annonce déjà la tenue de la troisième édition du festival, du 10 au 13 juillet 2025.

Source : Archipel



Plus de 3000 personnes ont assisté aux activités.

Culture



Avis de décès

Lucia Lizotte Dubé (1932-2024)
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 7 août 2024, est décédée à l'âge de 91 ans et 10 mois, Mme Lucia Lizotte épouse de feu M. Jean-Noël Dubé. Fille de feu M. Elzéar Lizotte et feu Mme Oléda Joncas, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis au **Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 24 août 2024, de 13 h à 14 h 50. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de la Montagne.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Rose-Hélène (Gilles Chouinard), Simon (Jacqueline Bourgelas), feu Daniel (Danielle Fournier (René Thibault)), Céline (Pierre Morin), Guylaine (Marc Martin), Jeannot (Céline Corriveau), Francis (Audrey Bois); ses petits-enfants : Martin, Jasmin, Priscilla, Robby, Steve, Patrick, Carl, Vicky, Annie, Julie, Anthony, Vanessa, Jonathan, Alexandre, William, Charlie, Étienne, Myriam et leurs conjoints respectifs; ses arrière-petits-enfants et ses arrière-arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Cécile (feu Robert St-Pierre), feu Raymond (feu Annette Dubé), feu Yvon (feu Réjeanne Chénard), Ghyslaine (Roger Lizotte). Sont aussi affectés par son départ : plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines des familles Lizotte et Dubé; ses autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel de la Résidence Hélène Lavoie et ceux de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour leur dévouement, leur générosité et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Anniversaire de décès

Thérèse Noël Cazes

« Il y a un an, la vie nous apprenait combien elle est fragile. Merci pour tout ce que la vie nous a permis de vivre ensemble. Un doux souvenir de toi restera gravé dans nos cœurs. Maintenant nous avons un ange : il veille sur nous. »

Une messe anniversaire sera célébrée en ta mémoire le dimanche 25 août 2024 à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Sa fille Suzanne

Les membres des familles Noël et Cazes



Messe anniversaire

Simone Dionne Rivard
Mont-Carmel

Une messe anniversaire sera chantée à la mémoire de Mme Simone Dionne, le dimanche 25 août 2024 à 11 h, en l'église de Mont-Carmel.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration

Ses enfants : Roland (Francine Tardif), Mario (Sonia Gagné), Lucie; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Serge Laurencelle (1946-2024)
Saint-Roch-des-Aulnaies

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le 30 juillet 2024, est décédé à l'âge de 78 ans et 3 mois, M. Serge Laurencelle époux de Mme Hélène Clavet. Fils de feu M. Jean Laurencelle et feu Mme Alvina Bernier, il demeurait à L'Islet et autrefois à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Selon ses volontés il n'y aura pas de rituels funéraires. Ses cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière.

Il laisse dans le deuil Hélène son épouse bien-aimée; ses fils : Patrick, Marc (Mélanie Pilote) et leur mère Danielle Leduc. Sont aussi affectés par son départ les membres des familles Laurencelle, Clavet et Leduc.

La famille remercie les membres du personnel de la Maison d'Hélène et tous les bénévoles, particulièrement Mme Lucie Sauro, pour la qualité des soins prodigués. Nous tenons aussi à remercier l'équipe de M. Éric Pelletier du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli ainsi que M. Gilles Lévesque pour leur accompagnement et leur soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison d'Hélène de Montmagny. Don en ligne : www.lamaisondhelene.org

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Messe anniversaire

Ginette Chassé
Saint-Pascal

Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de Mme Ginette Chassé, le dimanche 25 août 2024 à 11 h, en l'église de Saint-Pascal.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

La famille.



Remerciements de sympathie

Mario Pelletier

Chers amis et proches,

Dans ces moments de profonde tristesse, notre famille a été touchée par l'immense soutien que vous nous avez apporté, suite au décès de Mario. Vos nombreuses marques d'affection, vos mots réconfortants et votre présence chaleureuse lors des funérailles ont été une source de réconfort pour nous.

Nous avons été particulièrement émus par la solidarité dont vous avez fait preuve en nous entourant de vos délicatesses. La perte de Mario est une épreuve douloureuse, mais votre soutien nous a permis de traverser cette période avec un peu plus de paix et de courage. Nous savons qu'il était aimé de plusieurs, et cela nous apporte un grand réconfort. Du fond du cœur, merci à chacun de vous. Nous garderons en mémoire et dans nos cœurs les marques d'amitié que vous nous avez témoignées.

Avec toute notre gratitude,

Son épouse Estelle; ses enfants : François (Annabelle Soucy), Mireille (Dany Pearson), André (Rafaël Caron-Marquis) et Marianne (Dinarte Garcia Lima); ses petits-enfants; sa mère Mme Rachel Tardif.

Nécrologie

Septembre : mois du champignon

Le Kamouraska vivra au rythme du Mois du champignon en septembre, alors que la neuvième édition du Festival des champignons forestiers s'y déroulera du 20 au 22. Ce mois dédié à la mycologie met en lumière près d'une cinquantaine d'entreprises de la région offrant une variété de menus, d'expériences et de produits mettant en valeur les champignons.

« Ces visiteurs ont bénéficié des nombreux services touristiques offerts, tels que l'hébergement et les restaurants pour ne nommer que ceux-là. Selon des estimations, cet événement génère environ 350 000 \$ en retombées économiques pour nos entreprises et notre région. Nous en sommes très fiers et je félicite toute l'équipe de professionnels qui mène à bien cet événement d'envergure », mentionne le préfet élu de Kamouraska Sylvain Roy.

Plus de 2000 mycotouristes ont visité la région dans les deux dernières années, dont 52 % provenaient d'endroits situés à plus de 80 km. Le Mois du champignon est devenu un incontournable pour les amateurs de gastronomie et de découvertes mycologiques.

Cette année, au lieu du passeport mycologique, les entreprises participantes seront indiquées sur le Circuit du Mois du champignon, invitant les visiteurs à parcourir le territoire pour les découvrir.

Chaque achat de produit ou d'activité mycologique permet une participation au concours du Mois du champignon, reconduit avec plusieurs prix à gagner. Le premier prix est un forfait mycologique pour deux personnes incluant une randonnée guidée par l'entreprise La vie est MUSH, un souper gastronomique chez Côté Est, ainsi qu'une nuitée à l'Ébranché.

De nombreuses expériences sont déjà disponibles en ligne, comme le traditionnel festin mycologique de Côté Est, des formations mycologiques, et d'autres activités nécessitant une inscription préalable.

Festival des champignons forestiers du Kamouraska

Après Kamouraska et Saint-Alexandre-Kamouraska, c'est à la Place de l'Expo à Saint-Pascal que se tiendra cette année le neuvième Festival des champignons forestiers du Kamouraska. Ce festival proposera le retour d'activités appréciées des festivaliers, notamment le Marché aux champignons Desjardins, des conférences mycologiques animées par Biopterre, des jeux pour enfants de Générations autonomes, ainsi que des ateliers de culture et de découverte de champignons en forêt.

Cette année, plusieurs nouveautés s'ajoutent, dont deux ateliers d'experts sur la fabrication de mycomatériaux et la

culture de champignons en intérieur, ainsi qu'une visite d'une usine de recherche en mycotechnologie. Les gens pourront également participer à divers ateliers culinaires, y compris une dégustation de vin et de champignons, et une autre mettant en avant des breuvages aux champignons. Les inscriptions pour ces ateliers sont déjà ouvertes.

Le souper mycologique du samedi soir est remplacé par la dégustation d'une multitude de petits plats mycologiques tout au long de la fin de semaine. Côté musical, L'Orchestrade présentera son spectacle. Pour découvrir la programmation complète et pour s'inscrire, visitez mycokamouraska.com ou les pages Facebook du Festival des champignons et du Kamouraska mycologique.

Source : MRC de Kamouraska



Une murale d'espoir au Centre-Femmes La Jardilec

Voilà plus de 20 ans que le Centre-Femmes La Jardilec de Saint-Jean-Port-Joli rêvait d'habiller sa façade d'une fresque militante. À l'issue d'une collaboration entre les membres du centre et l'artiste visuelle Tania Hillion, le Centre-Femmes arbore désormais une murale qui célèbre la force et la diversité des femmes.

La murale *L'Envol* met en lumière le fardeau invisible que la société impose aux femmes. L'œuvre, dans sa représentation hyperréaliste, illustre les multiples rôles et attentes auxquels les femmes sont confrontées quotidiennement : être parfaites professionnellement tout en assumant la majorité des tâches domestiques, répondre à des standards de beauté irréalistes, faire face à des discriminations banalisées, et naviguer dans un monde qui sous-estime souvent leurs capacités. Ces pressions, représentées par des charges lourdes portées par trois femmes, soulignent le combat constant de celles-ci pour l'égalité et la reconnaissance.

En marge de cette impressionnante fresque de plus de 1000 p², un élément se démarque : un ballon aux couleurs du Centre-Femmes La Jardilec. Ce flamboyant ballon qui s'élève parmi les figures féminines symbolise l'espoir et l'allègement de la charge sociétale. Il représente

le soutien, l'entraide et l'émancipation que le centre apporte à sa communauté. Cette image forte de sens rappelle le rôle crucial des organisations comme le Centre-Femmes La Jardilec dans la lutte pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

L'inauguration de la murale aura lieu le mardi 3 septembre à 17 h au Centre-Femmes La Jardilec, 25, rue Gérard-Ouellet à Saint-Jean-Port-Joli. Les femmes ayant participé au projet seront présentes, dont Jocelyne T., qui a prêté son visage pour la composition de la fresque, et l'artiste Tania Hillion.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de la MRC de L'Islet, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Centre Multi-services de Saint-Jean-Port-Joli et du Centre-Femmes La Jardilec.

Source : Le Centre-Femmes La Jardilec



Le Rêve du diable en spectacle.

Le Rêve du diable fait fureur au Festival du Père Zim

Le groupe Le Rêve du diable a présenté un spectacle de musique traditionnelle de deux heures, le 10 août dernier, à la Salle du 125^e dans le cadre du festival du Père Zim de Sainte-Louise.

Le spectacle s'est tenu dans le cadre de la tournée soulignant les 50 ans d'existence du groupe. L'interprétation de leur composition de 1976, Le sirop d'érable, a été particulièrement appréciée des festivaliers. Rappelons que le Festival du Père Zim rend hommage à l'acériculture, une activité très importante à Sainte-Louise au printemps.

Outre les spectacles professionnels qui y ont été présentés, le festival a

comme à son habitude offert une vitrine importante à la culture locale avec chansonniers, des musiciens folkloriques, des expositions, des contes, et la peinture collective d'une murale.

Le comité organisateur remercie ses nombreux partenaires financiers, fidèles depuis plusieurs années, dont Patrimoine canadien, Desjardins, Hydro Québec et Exceldor.

Source : Festival du Père Zim



Le Rêve du diable en spectacle.

PROJET SIGNATURE INNOVATION DE LA MRC DE L'ISLET

Un bilan mi-parcours emballant

La MRC de L'Islet a présenté le bilan mi-parcours de son projet Signature innovation à la population et aux acteurs du milieu. Les démarches réalisées jusqu'à présent ont permis l'édification d'un circuit de huit cafés culturels, le soutien au démarrage de trois unités mobiles de diffusion et de médiation culturelle, le coup d'envoi du projet Écho, ainsi que l'évaluation de stratégies à mettre en place afin de mieux soutenir la pratique artistique professionnelle sur son territoire.

La mise en place du Fonds de soutien aux cafés culturels, une enveloppe de près de 225 000 \$, a soutenu l'implantation et la promotion de huit lieux de rassemblement populaire inclusifs dans la MRC de L'Islet. Chacun de ces cafés culturels possède une identité et une couleur qui lui sont propres, offrant des programmations variées à la collectivité.

Trois nouveaux projets de médiation et de diffusion culturelle, sous forme d'unités mobiles, verront le jour d'ici l'été 2025 sur le territoire. Une somme de 100 000 \$ a été investie via le Fonds d'appui aux caravanes créatives. Les promoteurs retenus sont la municipalité de Saint-Aubert, l'organisme Terra terre solutions écologiques, ainsi que JSV.Art.

Le projet Écho consiste en l'aménagement de trois sites extérieurs qui se métamorphosent en escales artistiques où résonnent communauté et territoire, et qui accueilleront la tenue d'activités

de médiation culturelle intimes, en plus d'être librement fréquentés par les visiteurs ponctuels et curieux de vivre une immersion artistique en plein air.

Soutenir la pratique artistique

La MRC de L'Islet a également réalisé un diagnostic en collaboration avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton, dans le but d'identifier les stratégies à mettre en place pour soutenir la pratique artistique professionnelle. Parmi les stratégies présentées, celle de fédérer l'intelligence collective par l'utilisation d'espaces communs de cocréation et de mutualisation de ressources humaines et matérielles a été retenue.

À la demande du milieu, un répertoire Web comprenant l'ensemble des acteurs culturels du territoire a été créé et mis en ligne au printemps dernier. Appelé le Portail culture (www.regionlislet.com/portailculture), cet outil a été présenté en primeur aux artistes et organismes lors de

l'événement RencART.

La mise en œuvre de Signature innovation est rendue possible grâce à un partenariat entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de L'Islet. Un montant de 1 076 750 \$ sera accordé par le ministère à ce projet dont le déploiement est prévu jusqu'en

2025. La MRC, quant à elle, y contribuera pour un montant de 269 188 \$ provenant du Fonds régions et ruralité, une enveloppe qui lui est confiée par le MAMH pour lui permettre de financer des initiatives structurantes jugées prioritaires pour son développement.

Source : MRC de L'Islet

Lancement réussi pour Kim St-Pierre

Le nouveau roman de Kim St-Pierre, *La proie des flammes*, qui a eu lieu le 10 août dernier au bar Kaboulo de Saint-Pascal, a connu un vif succès.

En formule 4@7, l'événement a été agréable et festif pour la centaine de personnes s'étant déplacées pour l'événement. Étaient présents quelques conseillers municipaux de Saint-Pascal, des membres de la Société du roman policier de Saint-Pacôme, ainsi que quelques auteurs.

La radio CHOX FM a diffusé plusieurs capsules en direct pendant le lancement.



Photo : Elizabeth Drapeau, totalito music

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

LES LINGOTS DE LA DISCORDE

Le roman *Les venins des souvenirs*, de l'auteure française Sophie Lebarbier, est le second roman de la série mettant en vedette la commandante Chantal Fennetaux et la psychologue Léonie Damanne (*Les Liens mortifères*, 2022). Ce livre captivant est à la fois polar d'enquête, roman psychologique, récit historique et drame familial.

Un mystère du passé est au cœur de son intrigue. Quel est le lien entre la disparition irrésolue (*cold case*) d'une gamine dans les années 90 dans un village de Dordogne et la mort récente, à Paris, d'une jeune femme à l'identité mystérieuse qui vivait sous un faux nom? Voici l'énigme criminelle à laquelle s'intéressent le duo de flics féminins et sa brigade haute en couleur, qui vont avoir à découvrir les pires secrets enfouis dans la mémoire des habitants de ce hameau!

Car cette histoire se déroule en partie dans un village français au temps de l'Occupation allemande, alors que s'affrontent les héros et les traîtres de la Résistance. La disparition d'une cargaison de lingots d'or, parachutés par les Alliés pour financer les armées de l'ombre, provoque tension et affrontements dont les cicatrices demeurent vives bien longtemps après la fin du conflit. Car, comme le fait remarquer un protagoniste, « La mémoire ne meurt jamais. Elle creuse son sillon et hante les esprits. »

Au cours de leur enquête, Chantal et Léonie se heurtent aux fantômes d'un passé enfoui « où secrets de famille et contrevérités historiques hantent le présent et la mémoire collective ». L'évocation de ces drames familiaux a pour conséquence de multiplier le nombre de personnages, ce qui demande une attention constante, d'autant plus que l'auteure nous promène allègrement d'une époque à l'autre à un rythme soutenu, ce qui exige une certaine vigilance. Ceci dit, l'auteure sait maintenir l'intérêt du lecteur de manière très efficace. Son évocation du passé trouble de la France occupée, et les drames familiaux déchirants qui en résultent en font une lecture captivante.

Sophie Lebarbier, *LE VENIN DES SOUVENIRS*, Paris, Albin Michel, 2024, 345 pages

34-24

ANTIROUILLE

Guy Simard
Autos

Les véhicules sont dispendieux.
Protégez votre investissement

Prenez rendez-vous maintenant.

à partir de
125\$

OTOPROTEC
PROTEGER POUR DURER

efficace
2 ans

LAVAGE EXTÉRIEUR INCLUS.

L'application à haute pression chasse l'humidité et s'infiltré dans les zones à accès restreint. Suite à l'application, contrairement à la compétition, il n'y aura pas de tache d'huile sous votre véhicule.

401, boul. Taché Est, Montmagny 418 241-5611

Sprint final pour le groupe Reg'Art

Pour clôturer la saison estivale 2024, le groupe Reg'Art invite la population à une dernière rencontre, du vendredi 30 août en après-midi jusqu'au lundi 2 septembre inclusivement.

L'événement Reg'Art en couleurs deviendra cette année Kamouraska Je t'aime, en hommage au 350^e anniversaire de la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska. Le groupe d'artistes entend ainsi donner une saveur particulière à cette longue fin de semaine de festivités.

Les peintres seront à l'œuvre sous chapiteaux dans les parterres de l'église de Kamouraska, et la galerie sera également ouverte du mercredi 28 août au lundi

2 septembre inclusivement, de 10 h à 17 h, pour cette dernière semaine de la saison.

La présidente du regroupement, Martine Gagné, est enthousiaste : « Venez nous visiter et partager avec nous vos commentaires... C'est toujours très stimulant, et peut-être aurez-vous un coup de cœur pour une œuvre que vous aimeriez acquérir... alors nous serions comblés! »

Source : Groupe Reg'Art



Les artistes du groupe Reg'art attendent les visiteurs pour le dernier événement de la saison.



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER DOMAINE ANGÉLIQUE (RPA)

Nous sommes à la recherche d'un(e) collègue minutieux(se), à l'écoute des résidents et des besoins de l'équipe de travail, avec une attitude positive.

Viens rejoindre notre équipe, nous avons besoin de toi!

Rôles et responsabilités du poste :

- Accomplir un ensemble de tâches d'entretien et de nettoyage des biens meubles et immeuble, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, incluant les fenêtres.
- Entretien de l'entrée, des espaces de bureaux et salle communautaire.
- Responsable du nettoyage hebdomadaire des appartements des résidents (plancher, salle de bain, époussetage, rampe de passage et traîne).
- Signaler les réparations à effectuer.
- Signaler les besoins des résidents et leur état de santé à la coordonnatrice.
- Effectuer le nettoyage complet des logements vacants à la suite du départ d'un résident.
- Responsable de la buanderie et de l'horaire de nettoyage des résidents. Remplissage de produits, nettoyage des murs, des laveuses et des sècheuses.

Profil recherché :

- Aimer travailler en équipe et aimer la proximité avec les résidents.
- Expérience dans un domaine similaire ou le goût d'apprendre.
- Capacité d'analyse, grande autonomie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation.
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique.
- Respect, patience et bienveillance.

Autres exigences :

Ne pas avoir de dossier criminel incompatible avec l'emploi.

Détails de l'emploi :

Horaire de travail : 38,5 heures / semaine, du lundi au vendredi.

Salaire offert : à partir de 17\$ / heure, selon expérience.

Assurance-collective : après 3 mois.

Début d'emploi : Le plus tôt possible.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à coordo@ohkamest.com. *Seules les personnes retenues seront contactées.* Date limite : l'offre d'emploi sera en vigueur jusqu'à ce que le poste soit comblé. Postulez rapidement svp.

Pour information, contactez Hélène Bernier, coordonnatrice au 418 856-9879, option 1 (laissez un message svp).



OFFRE D'EMPLOI

CUISINIER(ÈRE) DOMAINE ANGÉLIQUE (RPA)

**On dit de toi que tu aimes le travail d'équipe?
Que tu es un(e) passionné(e) de la bouffe?
Tu aimes avoir du plaisir au travail?**

Viens rejoindre notre équipe, nous avons besoin de toi!

Rôles et responsabilités du poste :

Repas :

Planifier, diriger et organiser les opérations reliées à la préparation et à la cuisson des aliments. En collaboration avec le chef cuisinier, dresser les menus, en s'assurant de la variété et des restrictions spécifiques soumise par les résidents.

Budget cuisine :

Coordonner les activités au niveau de l'alimentation. Contrôler les bordereaux de livraison. Occasionnellement, préparer les repas des invités lors d'occasions spéciales.

Sécurité :

S'occuper des résidents qui n'ont pas averti de leur absence, voir à téléphoner ou à se rendre à leur appartement.

Le bien-être des résidents et de l'équipe de travail ainsi que la qualité du service deviendront chez toi des priorités au quotidien avec ce qui suit :

- Assurer le lavage de la vaisselle et la propreté des équipements et de l'environnement de travail selon les règles d'hygiène et de salubrité du MAPAQ.
- Vérifier quotidiennement le fonctionnement des appareils (note au registre).
- Voir à ce que tous les aliments et autres articles soient entreposés adéquatement selon les normes du MAPAQ.
- Voir à ce que les règles de santé et de sécurité soient respectés (CNESST).

Profil recherché :

- Aimer travailler en équipe et aimer la proximité avec les résidents.
- Expérience dans un domaine similaire ou le goût d'apprendre.
- Capacité d'analyse, grande autonomie, ouverture d'esprit et capacité d'adaptation.
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique
- Respect, patience, aptitudes en relation d'aide

Autres exigences :

Ne pas avoir de dossier criminel incompatible avec l'emploi.

Détails de l'emploi :

Horaire de travail : 27 heures / semaine, une fin de semaine sur deux.

Salaire offert : à partir de 20,75\$ / heure, selon expérience.

Assurance-collective : après 3 mois.

Début d'emploi : Le plus tôt possible.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à coordo@ohkamest.com. *Seules les personnes retenues seront contactées.* Date limite : l'offre d'emploi sera en vigueur jusqu'à ce que le poste soit comblé. Postulez rapidement svp.

Pour information, contactez Hélène Bernier, coordonnatrice au 418 856-9879, option 1 (laissez un message svp).



OFFRE D'EMPLOI RÉCEPTION ET SOUTIEN ADMINISTRATIF

En collaboration avec les services de taxation et de comptabilité, nous recherchons une personne capable :

- D'assurer l'accueil des contribuables en plus d'offrir un soutien administratif à la taxation et la comptabilité.

De façon plus spécifique :

RÉCEPTION ET SÉCRÉTARIAT

- Accueillir les personnes au comptoir et les diriger vers les services demandés.
- Recevoir les téléphones, faire le suivi des courriels et cueillir le courrier postal.
- Traiter les demandes de changements d'adresses auprès de la MRC.
- Réviser les procès-verbaux du conseil municipal et suivre des résolutions et règlements.
- Effectuer l'encaissement des comptes : cartes de débit, cartes de crédit, chèques et SIPC.
- Préparer les dépôts bancaires et effectuer le dépôt à la caisse populaire.
- Procéder à l'émission et l'encaissement des comptes de taxes.
- Classement et archivage des documents.

**cette liste n'est pas exhaustive*

SOUTIEN À LA TAXATION ET LA COMPTABILITÉ

- Fermeture mensuelle du module de taxation et sortie des différentes listes.
- Soutien à la taxation annuelle, les mises à jour et facturation complémentaire.
- Compilation des lectures des compteurs d'eau dans le module d'hydromètres de PG Megagest.
- Traitement des droits de mutation.
- Suivi des recevables impayés.
- Facturer les municipalités voisines en fonction des services d'entraide.
- Facturer les locations de salles ainsi que les loyers à percevoir mensuellement.
- Vérifier et saisir les paiements en lien avec les inscriptions aux différentes activités.
- Pour l'aréna, comptabiliser les revenus ainsi que la validation des dépôts.
- Gestion des achats de fourniture de bureau et du remplacement des lampes de rue.
- Préparer la facturation lors de branchements d'aqueduc, d'égout, de livraison de bacs et autres.

**cette liste n'est pas exhaustive*

PROFIL RECHERCHÉ

- DEC en administration ou comptabilité ou l'équivalent.
- Combinaison de formation et d'expérience pertinente relatif au monde municipal.
- Connaître le logiciel spécialisé taxation et perception de PG Megagest est un atout. Une formation offerte sur place est possible.
- Connaissance en informatique (Word, Excel).
- Maîtrise du français (parlé et écrit).

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Autonomie • Discrétion • Débrouillardise • Efficacité • Dynamisme
- Polyvalence • Bon esprit d'équipe • Souci du travail bien fait

CONDITIONS

- Poste permanent
- 35 heures par semaine
- Salaire annuel et avantages sociaux compétitifs
- Les services municipaux sont fermés les vendredis après-midi en période estivale

INFOS IMPORTANTES

Date de début : 3 septembre 2024 **Horaire :** Lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au bureau de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, 7, Place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0 ou par courriel à info@saintjeanportjoli.com, au plus tard le 28 août 2024.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.

104013424



Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?



On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour nous connaître, voir nos offres d'emploi et transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à
carrieres@fonderiepoitras.com

 **POITRAS**

Offres d'emploi

Les volleyeuses de Kamouraska-L'Islet en camp de perfectionnement

Pour la deuxième année consécutive, et en collaboration avec le cégep et les écoles polyvalentes de La Pocatière et de Saint-Pascal, le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (CSA) a accueilli du 13 au 16 août des joueuses de volleyball de niveau secondaire de partout sur le territoire pour un camp de perfectionnement.

ÉLIANE VINCENT

La première édition a été organisée du CSA, Pierre Beaulieu, après qu'il ait l'an dernier par le responsable des sports constaté que les programmes similaires

organisés par L'Université Laval ou le cégep Garneau étaient inaccessibles aux joueuses de la région, faute de place. En 2023, 48 joueuses des écoles secondaires de La Pocatière et de Saint-Pascal s'étaient inscrites au camp. Cette année, on a recueilli 48 inscriptions en moins de vingt minutes.

Devant cet enthousiasme, Pierre Beaulieu et son équipe ont retravaillé les horaires et la logistique, et ce sont finalement 72 joueuses en provenance de toutes les écoles secondaires de Kamouraska et de L'Islet qui ont pu suivre l'entraînement intensif de quatre jours.

Perfectionnement et entraînement

À l'instar des écoles de hockey estivales, le camp du CSA vise à outiller les joueuses pour améliorer leur technique et leur stratégie, mais on y aborde aussi d'autres facettes du sport, de la nutrition à la préparation mentale et physique, en plus d'approfondir leur pratique du volleyball de plage. « Avec la médaille d'argent récoltée par l'équipe féminine canadienne aux Olympiques la semaine dernière, c'est un sport qui gagne rapidement en popularité », affirme Pierre Beaulieu, qui s'attend à une recrudescence des inscriptions en volleyball à l'automne.

Une douzaine d'entraîneurs se relaieront auprès des jeunes durant le camp. « Contrairement aux camps existants, nous n'avons pas encore d'athlètes universitaires comme entraîneurs, mais quelques-uns de nos aides-entraîneurs jouent au niveau collégial », souligne l'organisateur, tout en notant la qualité des entraîneurs et des professionnels présents pour les joueuses.

Quelques heures avant le début de l'activité, Pierre Beaulieu refusait encore des inscriptions, faute de place. Avec un tel engouement, il ne doute pas que ce camp de perfectionnement se répétera dans les prochaines années. « Il faudrait aussi penser aux garçons, qui aimeraient sûrement un camp eux aussi. Il faudra voir si le personnel est prêt le faire! » On peut prévoir que les membres du comité organisateur auront du pain sur la planche d'ici l'an prochain.

Les organisateurs ont tenu à souligner l'implication de François Martin, du magasin Sports Experts de La Pocatière, qui a commandité quelques cadeaux tirés au sort parmi les joueuses à la fin du camp.

OFFRE D'EMPLOI

La compagnie Ovila Thiboutot inc. recherche

CONDUCTEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE pour secteur Saint-Pascal

Postulez par courriel : thiboutot.martin@videotron.ca

Pour information, contactez Martin Thiboutot au 418 492-3280

0061H3424

INOVAWELD

MANUFACTURIER DE BARILS EN ACIER INOXYDABLE SOUDÉS AU LASER

info@inovaweld.com

(418) 647-3758 ext. 2401

139 rue du Parc de l'Innovation La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

POSTES DISPONIBLES

- Journalier - Journalière
- Opérateur - Opératrice
- Soudeur - Soudeuse

POURQUOI INOVAWELD ?

- Poste de jour et de soir
- Temps plein ou temps partiel
- Régime d'épargne retraite
- Assurance collective
- Club Social
- Équipe dynamique

7010H3424

DIRECTION ADJOINTE DES ÉTUDES

/ SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT

POUR POSTULER
CANDIDATURE@CEGEPLAPOCATIERE.QC.CA

EN SAVOIR PLUS
CEGEPLAPOCATIERE.QC.CA
SECTION EMPLOIS

FAITES CARRIÈRE AU

VOYEZ LOIN, JUSTE ICI

0228H3424

Ligue Puribec : le Témiscouata affrontera le Kamouraska en demi-finale

L'homme des grandes occasions pour les Braves Batitech du Témiscouata, Dany Paradis-Giroux, a lancé un match complet pour mener son équipe vers une victoire de 7 à 2 face au Bérubé GM à Trois-Pistoles, le dimanche soir 11 août au stade Paul-Émile-Dubé, permettant à son équipe de remporter la série 3 à 1. La formation témiscouataine affrontera ainsi les Industries Desjardins du Kamouraska en demi-finale.

S'exécutant avec un protecteur facial en raison d'une grave blessure, le grand droitier n'avait peut-être pas tout le mordant habituel, mais il a bien espacé sept coups sûrs tout en réussissant cinq retraits au bâton pour inscrire la victoire décisive dans cette série.

Le pointage était 1-1 après quatre manches, quand les visiteurs ont donné un coussin à leur lanceur vedette en marquant trois fois, dont à deux reprises sur le simple de Michaël Morin, toujours aussi opportuniste.

En début de sixième manche, les Braves Batitech ont donné le coup de grâce en ajoutant trois autres points, notamment sur un double de deux points de Kenneth Fontanez.

Le Bérubé GM est revenu en force à son tour au bâton, réussissant deux coups sûrs pour ouvrir la manche. Nicolas Thibault en a profité pour produire un point à l'aide d'un double, mais Paradis-Giroux a étouffé la menace en passant les deux frappeurs suivants dans la mitaine, avec deux coureurs en position de marquer.

Dans la défaite, Tristan Michaud-Thériault a lui aussi œuvré pendant sept manches, concédant sept points, dont quatre mérités, sur sept coups sûrs.

Félix Castonguay et Patrick Ouellet ont récolté deux coups sûrs, tandis que Kenneth Fontanez et Michaël Morin ont inscrit deux points produits. Sept des neuf frappeurs du rôle offensif partant ont frappé un coup sûr pour Trois-Pistoles. Nicolas Thibault a été le seul à réussir un coup de plus d'un but.

Victoire du CIEL-FM

Les frappeurs du CIEL-FM de Rivière-du-Loup ont réussi à trouver une petite faille dans la muraille des lanceurs des Cataractes McCain de Grand-Sault pour remporter une victoire de 5 à 4 le 11 août au Nouveau-Brunswick, se taillant du même coup une place dans le carré d'as des séries éliminatoires où ils affronteront le Shaker de Rimouski.

Victimes d'un jeu blanc la veille, les visiteurs n'ont pas mis de temps à sortir de leur torpeur, inscrivant trois points après deux retraits dès la première manche. Dans cette séquence, Leroy Garcia a frappé un simple productif.

Les Cats ont toutefois répliqué dès leur tour au bâton sur un double de Mathieu Moreau qui poussait Braxton Wehrle au marbre pour réduire l'écart à 3-1. Le CIEL-FM a ajouté deux autres points en début

de troisième manche, profitant d'un double de Mathew Ramos et d'une erreur en défensive, la deuxième du match pour Grand-Sault.

Rivière-du-Loup se dirigeait allègrement vers une victoire, mais les locaux ont refusé de s'avouer vaincus. Le dangereux frappeur gaucher Braxton Wehrle a catapulté une offrande du lanceur de l'autre côté de la clôture, une frappe de trois points qui portait la marque à 5-4.

Les Cataractes McCain ont même placé un coureur en position de marquer sans avoir de retrait, mais le partant Guillaume Chénard a retiré les trois frappeurs suivants pour terminer son match complet et mériter la victoire.

La défaite est allée à la fiche de François Fortier qui a œuvré pendant deux manches, concédant cinq points, dont trois mérités. En relève, Saul Nunez a permis à son équipe de demeurer dans le match, ne permettant que deux coups sûrs en cinq manches.

En attaque pour le CIEL-FM, Frédéric Tardif et Leroy Garcia ont produit deux points chacun, tandis que Jacob Thériault a réussi deux coups sûrs. Pour les Cats, Braxton Wehrle a une fois de plus été le meilleur avec deux coups sûrs et trois points produits.

Avec cette victoire, Rivière-du-Loup remporte la série en quatre matchs et affrontera Rimouski au tour suivant dans une série 4 de 7. L'horaire des demi-finales devrait être révélé sous peu. (J.S.)



Dany Paradis-Giroux a réussi de gros retraits dans certaines situations critiques, et les Braves Batitech se retrouvent une fois de plus en demi-finale. Photo : Ligue Puribec



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

0337H3424

AVIS PUBLIC DÉNEIGEMENT 2024-2027

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER (PAROISSE)

PAR LES PRÉSENTES, EST DONNÉ par la soussignée, avis que le Conseil de la susdite municipalité demande des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver de son réseau routier pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

La longueur totale des chemins à entretenir est approximativement 30 kilomètres (Paroisse).

L'entretien d'hiver des routes est décrit au devis de soumission.

Les documents d'appel d'offres décrivant la nature des travaux à réaliser pourront être obtenus par l'entremise du Service d'appel d'offres électronique (SÉAO) contre paiement des frais déterminés par ce dernier.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission un dépôt de garantie représentant dix pour cent (10 %) du prix total avec taxes des trois (3) années de la soumission et fait à l'ordre de la Municipalité de Kamouraska. Un cautionnement de soumission, émis en faveur de la Municipalité, par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire, sera également accepté.

Les soumissions dûment cachetées et portant la mention « **SOUMISSION - DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL - PAROISSE** » devront être déposées au bureau municipal ou par voie électronique par l'entremise du SÉAO le ou avant le 3 septembre 2024 à 10 H 00 A.M. Les soumissions devront obligatoirement être présentées sur les formulaires fournis par le SÉAO et être conformes au devis et documents de soumission sous peine de rejet.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité, le 3 septembre 2024 à 10 H 05 à la salle de conférence située au 1^{er} étage du Centre communautaire de Kamouraska situé au 67, avenue Morel à Kamouraska.

L'ouverture des soumissions se fera en présence des entrepreneurs qui souhaitent être présents.

Après la vérification de conformité, le résultat sera soumis aux membres du conseil pour approbation finale de la soumission retenue à une séance ordinaire du conseil prévue le 9 septembre 2024.

La Municipalité de Kamouraska ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

En tout temps, la Municipalité de Kamouraska se réserve la possibilité de modifier ses demandes et/ou de retrancher certaines parties du contrat par l'envoi d'un addenda aux soumissionnaires.

La Municipalité de Kamouraska ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Kamouraska ce 12^e jour d'août 2024.

SOURCE :

Mychelle Lévesque,
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C. DE KAMOURASKA

0337H3424_2

AVIS PUBLIC DÉNEIGEMENT 2024-2027

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER (VILLAGE ET DEUX STATIONNEMENTS)

PAR LES PRÉSENTES, EST DONNÉ par la soussignée, avis que le Conseil de la susdite municipalité demande des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver de son réseau routier pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

La longueur totale des chemins à entretenir est approximativement 3 kilomètres (Village).

L'entretien d'hiver des routes est décrit au devis de soumission.

Les documents d'appel d'offres décrivant la nature des travaux à réaliser pourront être obtenus par l'entremise du Service d'appel d'offres électronique (SÉAO) contre paiement des frais déterminés par ce dernier.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission un dépôt de garantie représentant dix pour cent (10 %) du prix total avec taxes des trois (3) années de la soumission et fait à l'ordre de la Municipalité de Kamouraska. Un cautionnement de soumission, émis en faveur de la Municipalité, par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire, sera également accepté.

Les soumissions dûment cachetées et portant la mention « **SOUMISSION - DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – VILLAGE ET DEUX STATIONNEMENTS** » devront être déposées au bureau municipal ou par voie électronique par l'entremise du SÉAO le ou avant le 3 septembre 2024 à 10 H 00 A.M. Les soumissions devront obligatoirement être présentées sur les formulaires fournis par le SÉAO et être conformes au devis et documents de soumission sous peine de rejet.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité, le 3 septembre 2024 à 10 H 05 à la salle de conférence située au 1^{er} étage du Centre communautaire de Kamouraska situé au 67, avenue Morel à Kamouraska.

L'ouverture des soumissions se fera en présence des entrepreneurs qui souhaitent être présents.

Après la vérification de conformité, le résultat sera soumis aux membres du conseil pour approbation finale de la soumission retenue à une séance ordinaire du conseil prévue le 9 septembre 2024.

La Municipalité de Kamouraska ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

En tout temps, la Municipalité de Kamouraska se réserve la possibilité de modifier ses demandes et/ou de retrancher certaines parties du contrat par l'envoi d'un addenda aux soumissionnaires.

La Municipalité de Kamouraska ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Kamouraska ce 12^e jour d'août 2024.

SOURCE :

Mychelle Lévesque,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des travaux de 17,4 M\$ dans les écoles de Kamouraska—Rivière-du-Loup

Le Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup procède actuellement à différents travaux d'amélioration de ses immeubles, lesquels représentent des investissements de plus de 17,4 M\$, soit 3,4 M\$ de plus que l'été dernier.



Aménagement d'une classe extérieure à l'école de La Pruchière de Saint-Pacôme.

Dans le secteur La Pocatière le montant investi est de 4,52 M\$. À l'école Sacré-Cœur, on refait les entrées extérieures et les rampes d'accès, en plus de travaux de maçonnerie, de la réfection des systèmes mécaniques, et d'améliorations apportées à la cour d'école.

À l'école de l'Orée-des-Bois de Sainte-Louise, on a travaillé sur l'entrée électrique, l'alarme incendie et le réservoir de mazout, et des travaux sur les systèmes électromécaniques, l'architecture et les casiers sont réalisés à la Polyvalente de La Pocatière. Enfin, à l'école de La Pruchière

de Saint-Pacôme, on refait les finis intérieurs, on réaménage certains locaux, et on installe une classe extérieure.

Le secteur de Saint-Pascal n'est pas en reste, avec des travaux de l'ordre de 8,62 M\$. L'école Notre-Dame à Mont-Carmel sera réaménagée, et un gymnase est construit. À l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, on refait l'entrée électrique, et on procède à des travaux sur la génératrice et les casiers.

L'école Mgr-Boucher de Saint-Pascal voit ses systèmes électromécaniques rénovés, ainsi que le service de garde. Des travaux divers de rénovation sont réalisés à l'école Saint-Philippe.

Dans le secteur de Rivière-du-Loup, une somme de 4,27 M\$ a été consacrée à divers travaux dans quatre écoles, ainsi qu'au stade Premier Tech.

Source : Centre de services scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup



**GICLEURS
PIERRE PLOURDE**

Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE

98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska
(Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358



CMMTQ
Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Janie Briand, directrice générale adjointe, de la susdite municipalité,

QUE : à la séance ordinaire du conseil du 3 septembre 2024 à 20 h 00, à la salle municipale, située au 12, Côte de l'Église, il sera discuté d'une demande de dérogation mineure.

Nature et effet :

- Le propriétaire du lot 4 007 892 demande une dérogation mineure afin de rendre conforme la marge arrière du garage, autrefois utilisé à des fins résidentielles et qui devient un bâtiment principal suite au morcellement projeté du terrain. Le bâtiment n'a pas la distance suffisante pour respecter la marge arrière prévue à l'article 5.1.1.3 du Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Le bâtiment déroge de 3,02 m. par rapport à la marge arrière minimale prescrite, qui représente 15 % de la profondeur totale du lot. L'objectif est de rendre conforme le garage qui devient donc un bâtiment principal commercial et de permettre au propriétaire de poursuivre ses activités commerciales sur le terrain.

Identification du site concerné :

- Propriété connue comme étant le lot no. 4 007 892, situé au 105, route 230, Saint-Philippe-de-Néri.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil municipal, le même jour à **19 h 30**.

DONNÉ À Saint-Philippe-de-Néri, ce 9^e jour de juillet 2024.

Janie Briand, directrice générale adjointe

2022 HONDA ODYSSEY EX-RES



Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, toit ouvrant, vitres teintées, sièges av. chauff., Bluetooth. Bal. de gar. 100 000 km/5 oct. 2026. #L7499A

68 843 KM
41 999\$

2020 HONDA CR-V EX-L 4WD



Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., vitres teintées, toit ouvrant, cam. de recul. Bal. de gar. 100 000 km/30 juil. 2025. #S7570A

52 205 KM
29 995\$

2020 HONDA CR-V SPORT 4WD



CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, toit ouvrant, vitres teintées, sièges av. chauff., cam. de recul, Bluetooth. Bal. de gar. 6 mois ou 10 000 km. #S7642A

48 425 KM
28 682\$

2021 HONDA CR-V LX 4WD



CVT, air climatisé, gr. électr., AM/FM/MP3, vitres teintées, sièges av. chauffants, cam. de recul, Bluetooth. Bal. de gar. 100 000 km/30 déc. 2025. #1-1035

36 741 KM
27 582\$

2020 HONDA CR-V EX-L AWD



CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, cuir, toit ouvrant, vitres teintées, cam. de recul, Bluetooth, sièges chauff. Bal. de gar. 100 000 km/30 juin 2025. #1-1023

96 350 KM
26 690\$

2020 HONDA CR-V LX 4WD



CVT, air clim., groupe électr., AM/FM/MP3, vitres teintées, cam. de recul, Bluetooth, sièges av. chauff. Bal. de gar. 100 000 km/2 nov. 2025. #1-0991

81 761 KM
25 998\$

2020 HONDA HR-V LX AWD



CVT, air climatisé, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, caméra de recul. Bal. de gar. 100 000 km/10 oct. 2025. #1-1012

71 610 KM
22 583\$

2021 HONDA CIVIC SDN LX



CVT, air clim., groupe électr., AM/FM/MP3, caméra de recul, Bluetooth, sièges av. chauff. Bal. de gar. 100 000 km/23 avril 2026. #1-1018

53 145 KM
19 995\$

2020 MAZDA MX-5 RF GT NAVIGATION



Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, toit rigide convertible, cuir, sièges av. chauffants, caméra de recul, Bluetooth. #Z7427A

25 990 KM
32 995\$

2017 HONDA RIDGELINE TOURING 4WD



Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., vitres teintées, toit ouvrant, caméra de recul. #K7679B

97 797 KM
32 495\$

2020 MAZDA CX-5 GS 4WD



Automatique, tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #K7687A

34 045 KM
25 998\$

2021 MAZDA MAZDA3 GS



Automatique, gr. électr., air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-0961

10 522 KM
22 995\$

2019 MITSUBISHI OUTLANDER PHEV SE-AWC



Automatique, tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #L7351B

83 500 KM
22 995\$

2018 HONDA CR-V LX 4WD



Automatique, gr. électr., air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #S7652A

69 800 KM
22 499\$

2014 HONDA ODYSSEY TOURING



Automatique, gr. électr., air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, cuir, sièges av. chauffants, cam. de recul. #L7664A

129 220 KM
21 995\$

2021 VOLKSWAGEN JETTA CONFORTLINE



Automatique, air climatisé, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., caméra de recul. #1-0957

43 000 KM
20 500\$

2016 HONDA CR-V SE AWD



CVT, air climatisé, groupe électr., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., vitres teintées, cam. de recul. #S7602A

121 838 KM
19 495\$

2017 HONDA CR-V EX-L AWD



CVT, air climatisé, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., vitres teintées, cam. de recul, toit ouvrant. #K7611B

171 219 KM
18 995\$

2018 HONDA CIVIC SEDAN LX



Manuelle, air climatisé, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., caméra de recul. #S7698B

118 186 KM
16 995\$

2011 JEEP WRANGLER UNLIMITED SAHARA 4X4



Manuelle, air clim., gr. électrique, AM/FM/CD/MP3, chaîne haute-fidélité de 1re qualité, vitres teintées, sièges baquets. #Z7648B

141 269 KM
16 500\$

2016 MAZDA CX-5 GS AWD



Auto., air clim., gr. électr., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., vitres teintées, cam. de recul, toit ouvrant. #10964A

91 291 KM
16 250\$

2015 DODGE GRAND CARAVAN SE STOW-AND-GO



Automatique, air climatisé, groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, sièges baquets. #S7631A

121 197 KM
12 529\$

2007 JEEP WRANGLER SAHARA 4X4



Manuelle, air climatisé, groupe électrique, AM/FM/CD, vitres teintées, sièges baquets. #10996C

152 158 KM
11 995\$

2014 HONDA CR-V LX 2WD



Auto., air climatisé, groupe électr., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., vitres teintées, cam. de recul. #10962A

208 046 KM
10 995\$

Rivière-du-Loup
Honda
240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAËL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des services financier

